

Nom du produit: HYPROX® 350

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

## RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:**  
HYPROX® 350

**UFI:** M3F0-600P-W001-AS5Y

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées:</b>	Comburants. Pour utilisateurs professionnels Les scénarios d'exposition détaillés sont joints en annexe. Le produit est concerné par l'ordonnance UE 2019/1148 (commercialisation et utilisation de substances initiales destinées à des matières explosives).
<b>Usages déconseillés:</b>	Ne convient pas à la fabrication de produits biocides et de substances actives (par ex. acide peracétique) car le produit n'est pas soutenu selon l'art. 54 du règlement UE sur les produits biocides (équivalence technique).

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH  
Rellinghauser Str. 1-11  
45128 Essen  
Germany

Téléphone : +49 6181 59 4787  
E-mail : sds-hu@evonik.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232

## RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

#### Dangers pour la Santé

Toxicité aiguë (Ingestion)	Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (Inhalation – poussières et brouillards)	Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.

**Nom du produit:** HYPROX® 350

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique	Catégorie 3	H335: Peut irriter les voies respiratoires.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Contient:** peroxyde d'hydrogène**Mentions d'Avertissement:** Danger**Déclaration(s) de risque:**

H302+H332: Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H318: Provoque de graves lésions des yeux.  
H335: Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseils de Prudence****Prévention:**

P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/aérosols  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Intervention:**

P301+P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**2.3 Autres dangers**

Produit est un agent d'oxydation. Le dégagement d'oxygène favorise la combustion. Danger de décomposition sous l'effet de la chaleur Risque de décomposition en contact avec matières incompatibles, impuretés, métaux, alcalis, agents réducteurs.

Risque d'explosion avec solvants organiques.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité**

**Nom du produit:** HYPROX® 350

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants**
**3.2 Mélanges**

**Informations générales:** solution aqueuse, clair

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
peroxyde d'hydrogène	35 - 36%	7722-84-1	231-765-0	01-2119485845-22	Aucune information disponible.	#

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

## Cette substance est répertoriée comme SVHC.

**Classification**

Désignation chimique	Classification	Notes
peroxyde d'hydrogène	<p>Classification: Ox. Liq.: 1: H271; Acute Tox.: 4: H302; Acute Tox.: 4: H332; Skin Corr.: 1A: H314; Eye Dam.: 1: H318; STOT SE: 3: H335; Aquatic Chronic: 3: H412;</p> <p>Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.</p> <p>Limite de concentration spécifique : Corrosion cutanée Sous-catégorie 1B, 50 - &lt; 70 %; Irritation oculaire Catégorie 2, 5 - &lt; 8 %; Liquides oxydants Catégorie 2, 50 - &lt; 70 %; Corrosion cutanée Sous-catégorie 1A, &gt;= 70 %; Irritation cutanée Catégorie 2, 35 - &lt; 50 %; Lésions oculaires graves Catégorie 1, 8 - &lt; 50 %; Liquides oxydants Catégorie 1, &gt;= 70 %; Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique Catégorie 3, &gt;= 35 %; Risques chroniques pour l'environnement aquatique Catégorie 3, &gt;= 63 %;</p> <p>Toxicité aiguë, orale: DL 50: 431 mg/kg</p> <p>Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 1,5 mg/l</p> <p>Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: 9.200 mg/kg</p>	Note B

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

**RUBRIQUE 4 — Premiers secours**

---

**Nom du produit:** HYPROX® 350

#### 4.1 Description des premiers soins requis

<b>Informations générales:</b>	Veiller à se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Position stable sur le côté en cas de perte de connaissance mais de respiration maintenue.
<b>Inhalation:</b>	En cas de formation d'aérosols ou de brouillards, les risques d'inhalation sont possibles. Transporter le sujet à l'air frais et l'allonger dans un endroit calme. Consulter un médecin si les troubles persistent. En cas d'essoufflement: donner de l'oxygène, appeler d'urgence un médecin. En cas d'arrêt respiratoire: procéder au bouche-à-bouche, appeler d'urgence un médecin.
<b>Contact avec la Peau:</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment la zone concernée à l'eau claire pendant 15 minutes au moins. En cas d'irritation cutanée ou de réaction allergique cutanée, consulter un médecin.
<b>Contact oculaire:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion:</b>	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne pas administrer de charbon actif. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Protection individuelle des secouristes:</b>	Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes:</b>	Symptômes tels qu'étourdissements, irritations du tube digestif, douleurs abdominales, mousse devant la bouche, nausées, vomissements et diarrhée possibles. Provoque de graves lésions des yeux. Les liquides caustiques/irritants provoquent aux yeux, selon l'intensité de l'action, des lésions plus ou moins fortes, une destruction et un décollement de l'épithélium conjonctif et cornéen, une opacité cornéenne, des OEdèmes et des ulcérasions. Risque de devenir aveugle! Irritation des voies respiratoires. Phénomènes d'irritations au niveau des voies respiratoires tels que toux, brûlures derrière la cage thoracique, larmes, brûlures dans les yeux ou dans le nez. Formation de nécrose au niveau de l'appareil respiratoire supérieur et difficultés respiratoires possibles. Provoque une irritation cutanée. Coloration blanche des parties de peau exposées possible. Risque d'aspiration par formation de mousse. Il existe une possibilité de formation d'un oedème pulmonaire! Dégagement d'oxygène avec embolie de gaz possible. Suite à une absorption accidentelle par le corps, la symptomatique et l'histoire clinique dépendent de la cinétique de la substance nuisible à la santé (quantité de substance absorbée, temps de résorption et de l'efficacité des mesures d'élimination préventives (premiers soins)/ élimination - métabolisme). Les dommages à la santé peuvent être retardés.
<b>Dangers:</b>	Nocif par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

#### 4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

**Traitement:** Traiter les symptômes.

Nom du produit: HYPROX® 350

## RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** Eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Jet d'eau à grand débit. Composés organiques.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendies périphériques danger de décomposition avec dégagement d'oxygène. Le dégagement d'oxygène favorise la combustion. Danger de surpression et d'éclatement en cas de décomposition dans des récipients fermés et dans des tuyauteries. Un contact avec des substances inflammatoires et organiques peut provoquer un incendie. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Si des solutions concentrées de peroxyde d'hydrogène gagnent les canalisations, il faut s'attendre à une décomposition spontanée ou similaire à une explosion. Addition immédiate de grandes quantités d'eau nécessaire à partir d'une distance sûre. En cas d'incendie, mettre à l'écart les conteneurs exposés au feu et les stocker en lieu sûr, si cela est possible sans danger. En cas d'incendie, refroidir les récipients menacés à l'aide d'eau ou les délayer à l'eau (noyer). Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de réserve d'eau pour l'extinction des incendies. L'eau utilisée pour éteindre l'incendie ne doit pas atteindre les égouts, le sous-sol ni les cours d'eau. Couvrir les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

En cas d'incendie, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant et porter une combinaison protectrice.

## RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

#### 6.1.1 Pour les non-sécouristes:

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur. Faire évacuer les lieux et ne pas s'approcher du produit écoulé. Couvrir les égouts. Mettre toutes les sources inflammables hors de danger et les tenir éloignées.

**Nom du produit: HYPROX® 350****6.1.2 Pour les secouristes:**

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection individuelle. Mettre toutes les sources inflammables hors de danger et les tenir éloignées. Immédiatement isoler les emballages défectueux, si cela est possible sans danger. Eviter un dégagement du produit par étanchement, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser de matériaux organiques (bois par ex.) pour l'étanchéification des fuites. Assurer une ventilation adéquate et rassembler le produit répandu. Empêcher l'écoulement dans les égouts. Déposer les récipients défectueux dans des fûts (bidons conteneurs) en plastique (métal interdit). Ne pas fermer hermétiquement les récipients défectueux, fûts inclus (danger d'éclatement dû à la décomposition du produit). Ne jamais remettre de produit en vrac dans le récipient d'origine pour sa réutilisation. (Risque de décomposition.). Si des solutions concentrées de peroxyde d'hydrogène gagnent les canalisations, il faut s'attendre à une décomposition spontanée ou similaire à une explosion. Addition immédiate de grandes quantités d'eau nécessaire à partir d'une distance sûre.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Veiller à la protection des cours d'eau (récupérer, encaisser, recouvrir). Ne pas laisser atteindre le terrain, les cours d'eau, les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

En cas de grosses quantités: Couvrir les égouts. Récupérer le produit avec un appareil approprié (par ex. pompe à liquides) et le stocker dans des récipients appropriés (par ex. en plastique). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions. Eliminer les restes avec beaucoup d'eau. Aérer la pièce. Pour les faibles quantités: Couvrir les égouts. Contenir avec du sable ou de la terre. Absorber avec des matériaux liant les liquides, par ex.: de la diatomite ou un liant universel. Ne pas utiliser: textiles, de la sciure de bois, matières combustibles. Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions. Eliminer les restes avec beaucoup d'eau. Aérer la pièce.

**6.4 Référence à d'autres rubriques:**

Équipement de protection individuel, voir section 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

**RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures techniques (par exemple ventilation localisée et générale):**

Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation des vapeurs et du brouillard. Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines. Les procédés de mesure appropriés sont : Peroxyde d'hydrogène (H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>) OSHA méthode ID 006 OSHA méthode VI-6

**Nom du produit: HYPROX® 350****Conseil de manipulation en toute sécurité:**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs, les aérosols, les brouillards de vaporisation. Assurer une bonne aération du local. Porter un équipement de protection individuelle. Tenir compte des exigences ergonomiques lors du choix de l'équipement de protection individuel. Contrôlez le bon état de l'équipement de protection individuel avant l'utilisation. Laver immédiatement à l'eau les vêtements salis ou imprégnés. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter de manger, boire, fumer et priser durant le travail. Avant les pauses et à la fin du travail, se laver les mains et/ou le visage. Utiliser régulièrement une crème protectrice. Veiller à un maximum de propreté au poste de travail. Eviter impuretés et action de la chaleur. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Ne pas remplir plus de produit que ce qui est nécessaire pour le travail en cours. Ne pas vidanger le récipient à l'aide d'un fluide sous pression. Eviter les projections. Après l'utilisation, les emballages doivent être aussitôt refermés et déposés à leur place d'entreposage. Eviter les restes de produits sur/contre les conteneurs. Ne jamais remettre de produit en vrac dans le récipient d'origine pour sa réutilisation. (Risque de décomposition.). Les travaux avec le feu doivent uniquement être effectués sur autorisation délivrée par écrit. N'effectuer des travaux sur les réservoirs et les conduites qu'après rinçage et inertisation soigneux. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prévoir l'installation d'une douche de sécurité et d'une fontaine oculaire. Etablissement de consignes de sécurité et d'instructions de service. L'équipement de protection personnelle utilisé doit être conforme aux prescriptions de la Règlement (CE) 2016/425 et aux modifications A établi sur le lieu de travail dans le cadre d'une analyse des risques, conformément à la Règlement (CE) 2016/425 et aux modifications intervenues.

**Mesures à prendre pour éviter le contact:**

Aucune information disponible.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

**Nom du produit:** HYPROX® 350

**Conditions d'un stockage sûr:**

Conserver dans un endroit frais et sec. Condition de température pendant le stockage max. 40°C / 104°F. Eviter ensoleillement, chaleur, action de la chaleur. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit bien ventilé. Sol en ciment lisse sans joints. N'utiliser que des récipients spécialement autorisés pour: eau oxygénée Prévoir des systèmes de ventilation appropriés sur tous les récipients, containers, citernes et vérifier régulièrement leur bon fonctionnement. Ne pas enfermer le produit dans des récipients ou dans des tuyaux sans système de ventilation. Danger de surpression et d'éclatement en cas de décomposition dans des récipients fermés et dans des tuyauteries. Soumettre régulièrement les récipients, les containers et les citernes à un contrôle visuel afin de constater toute modification telle que corrosion, pression (gonflements), élévation de température, etc. Toujours transporter et stocker les récipients bien droit. Stocker les récipients de manière que, en cas de fuite, le liquide qui s'échappe soit récupéré dans un récipient collecteur. Tenir compte de la durée de vie du produit. Ne pas conserver avec: alcalis, agents de réduction, sels métalliques (danger de décomposition). Ne pas conserver avec: matières inflammables (danger d'incendie). Ne pas conserver avec: solvants organiques (danger d'explosion). Conserver à l'écart des matières incompatibles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mesures à prendre pour approvisionnement dans une installation de citernes. Cette dernière devra comporter au moins: Matériaux appropriés, entrepôt séparé, bien aéré, système d'aération de la citerne, surveillance de la température, mise à la terre, système de récupération ou de cuve en cas de fuite du produit. Avant le premier remplissage et mise en service d'une installation de citernes, procéder à un nettoyage et un rinçage de tous les composants de la citerne y compris des tuyaux. Les récipients métalliques et les pièces de l'installation doivent tout d'abord être décapés et passivés. S'adresser au fabricant pour de plus amples informations concernant l'installation des citernes et des installations de dosages. Vérifier la présence d'eau pour les cas d'urgence (réfrigération, inondation, lutte contre un incendie) et vérifier régulièrement le bon fonctionnement de l'installation.

**Matériaux d'emballage sûrs:**

Matériaux appropriés: acier fini: 1.4571 ou 1.4541, passivé aluminium: min. 99.5 % passivé alliages aluminium-magnésium, passivé Plastiques Polyéthylène, polytétrafluoroéthylène Polychlorure de vinyle (PVC). Polypropylène verre céramique.

Matériaux inadaptés: Cuivre Plomb laiton Magnésium. Fer. Argent bronze zinc étain Acier doux.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Indications plus détaillées, voir annexe Scénario d'exposition.

particulière(s):

**RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1 Paramètres de contrôle**
**Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle**

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
peroxyde d'hydrogène	VME	1 ppm      1,5 mg/m <sup>3</sup>	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

**Directives relatives à l'exposition**

8/206

**Nom du produit: HYPROX® 350**

Désignation chimique	Type	Source
peroxyde d'hydrogène	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Limite Indicative	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée

**Valeurs Limites Biologiques**

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

**Valeurs de DNEL**

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
peroxyde d'hydrogène	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 0,21 mg/m <sup>3</sup>	irritation des voies respiratoires
	Employés	inhalation	Locale, court terme; 3 mg/m <sup>3</sup>	irritation des voies respiratoires
	Population générale	inhalation	Locale, court terme; 1,93 mg/m <sup>3</sup>	irritation des voies respiratoires
	Employés	inhalation	Locale, long terme; 1,4 mg/m <sup>3</sup>	irritation des voies respiratoires
	Population générale	Yeux	effet local;	Danger élevé (pas de seuil dérivé)
	Employés	Yeux	effet local;	Danger élevé (pas de seuil dérivé)

**Valeurs de PNEC**

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
peroxyde d'hydrogène	Station d'épuration	4,66 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	0,047 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0,013 mg/l	
	Sédiments (eau de mer)	0,047 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,013 mg/l	
	Terre	0,002 mg/kg	

**8.2 Contrôles de l'exposition**
**Contrôles Techniques Appropriés:**

Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation des vapeurs et du brouillard. Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines. Les procédés de mesure appropriés sont : Peroxyde d'hydrogène (H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>) OSHA méthode ID 006 OSHA méthode VI-6

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage:**

Dans le cas d'activités de surveillance en usine et au laboratoire : porter des lunettes avec une protection latérale. Lors du remplissage, du transvasement ou lors de l'élimination des dérangements, lorsqu'il faut s'attendre à des projections : porter des lunettes en forme de panier. Lors de la manipulation de plus grandes quantités : porter en plus un écran de protection. La protection du visage doit correspondre à la norme EN166.

**Protection des Mains:**

Matière: latex naturel (NR), caoutchouc nitrile (NBR)  
 Temps de pénétration: > 480 min  
 Épaisseur du gant: 1 mm  
 Ligne directrice: DIN EN 374  
 Matière: Caoutchouc butyle.  
 Temps de pénétration: > 480 min  
 Épaisseur du gant: 0,7 mm  
 Ligne directrice: DIN EN 374

---

**Nom du produit:** HYPROX® 350**Protection de la peau et du corps:**

Les moyens de protection corporels doivent être choisis de manière spécifique au poste de travail en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. Les matériaux appropriés sont: PVC, néoprène, caoutchouc nitrile, caoutchouc naturel. Ne pas porter des vêtements de protection contenant du coton. Exemples de tenue de protection : Dans le cas d'activités de surveillance en usine et au laboratoire : tenue de protection, tablier de protection habituels. Lors du remplissage, du transvasement ou lors de l'élimination des dérangements, lorsqu'il faut s'attendre à des projections : tablier de protection, tenue de protection contre les produits chimiques. Lors du maniement d'assez grosses quantités: vêtement de protection contre les produits chimiques, combinaison de protection jetable La tenue de protection contre les produits chimiques doit correspondre à la norme DIN EN 943-1. Protection des pieds : utiliser des bottes, hautes, de la classe de protection S2 ou S4 (DIN EN 20345) Ne pas porter des chaussures de cuir.

**Protection respiratoire:**

Si les mesures techniques de contrôle de l'exposition ne permettent pas de maintenir les concentrations émises dans l'air en-dessous des limites d'exposition recommandées ou à un niveau acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), un appareil respiratoire homologué doit être porté. Porter une protection respiratoire appropriée. Filtre approprié: type NO-P3, couleur d'identification bleu-blanc. Filtre approprié : type CO-P3, couleur d'identification noir/blanc En cas de teneur en oxygène de l'air < 17 Vol.-% ou de conditions non claires, un appareil de protection des voies respiratoires indépendant de l'air ambiant doit être porté. Appareil de protection respiratoire autonome (EN 133) Tenir compte de la limitation du temps de port de max. 30 mn. Le masque intégral devrait correspondre à la norme « DIN EN 136 ». Les filtres devraient correspondre à la norme " EN 14387 ".

**Mesures d'hygiène:**

voir section 7.

**Contrôles environnementaux:**

voir section 6.

---

**RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

<b>État:</b>	liquide
<b>Forme:</b>	liquide
<b>Couleur:</b>	Incolore
<b>Odeur:</b>	Inodore
<b>Seuil olfactif:</b>	Aucune information disponible.
<b>Point de congélation:</b>	-33 °C
<b>Point d'ébullition:</b>	108 °C (1.013 hPa)
<b>Inflammabilité:</b>	Non classé comme danger d'inflammabilité non analysé(e) Compte tenu des expériences pratiques, pas à attendre lors de l'utilisation.

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité**

<b>Limites d'explosivité - supérieure (%) :</b>	Aucune information disponible.
<b>Limites d'explosivité - inférieure (%):</b>	Aucune information disponible.
<b>Point d'éclair:</b>	ne forme pas d'étincelles
<b>Température d'auto-</b>	La substance ou le mélange n'est pas classé comme pyrophorique.

**Nom du produit: HYPROX® 350**


---

**inflammation:**
**Température de décomposition:**

La substance ou le mélange n'est pas classé autoréactif. > 75 °C SADT (Test UN H.2) Emballage de 50 g L'indication découle de l'évaluation ou du résultat de contrôle d'un composé similaire (conclusion par analogie). 65 °C SADT (Test UN H.2) 20 m<sup>3</sup> réservoir en acier inoxydable L'indication découle de l'évaluation ou du résultat de contrôle d'un composé similaire (conclusion par analogie).

**pH:**

<= 3,5 (non dilué)

**Viscosité**
**Viscosité, dynamique:**

1,12 mPa.s (20 °C)

**Viscosité, cinématique:**

Approximatif 0,98 mm<sup>2</sup>/s (20 °C) Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

Approximatif 0,67 mm<sup>2</sup>/s (40 °C) Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

**Durée d'écoulement:**

Aucune information disponible.

**Solubilités**
**Solubilité dans l'eau:**

Miscible à l'eau.

**Solubilité (autre):**

Aucune information disponible.

**Taux de dissolution:**

Non applicable

**Coefficient de partition (n-octanol/eau):**

-1,57 (QSAR) Ces données se rapportent à la substance pure.

**Stabilité de la dispersion:**

Non applicable

**Pression de vapeur:**

31,99 hPa

**Densité relative:**

1,44 (25 °C) substance pure

**Densité:**

1,13 g/ml (20 °C) (OECD 109)

1,13 g/ml (15 °C) (OECD 109)

1,11 g/ml (50 °C) (OECD 109)

**Densité apparente:**

Aucune information disponible.

**Densité de vapeur relative:**

Plus dense que l'air

**Caractéristiques de la particule**
**Granulométrie:**

Non applicable

**Répartition de la taille des particules:**

Non applicable

**Empoussiérage:**

Non applicable

**Surface spécifique:**

Non applicable

**Charge de surface/Potentiel zéta:**

Non applicable

**Evaluation:**

Non applicable

**Forme:**

Non applicable

**Crystallinité:**

Non applicable

**Traitements de surface:**

Non applicable

**9.2 Autres informations**
**Propriétés explosives:**

Pas explosif

**Propriétés comburantes:**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme oxydant. UN Test O.2 (oxidizing liquids)

**Température minimale**

Aucune information disponible.

**Nom du produit:** HYPROX® 350**d'ignition:**

**Matière auto-échauffante:** La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.

**Formation de gaz inflammables:** Substance ou mélange qui, au contact de l'eau, n'émet pas de gaz inflammable

**Peroxydes:** La substance ou le mélange n'est pas classé comme peroxyde organique.

**Corrosion des métaux:** (Manuel UN "Essais et critères", partie III, point 37) Non corrosif pour les métaux. Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie).

**Taux d'évaporation:** Aucune information disponible.

**Miscible (eau):** complètement miscible

**Tension de surface** 74,5 mN/m, 20 °C

**Poids moléculaire:** 34,02 g/mol

**Teneur en COV:** Directive 2004/42/CE: 0,41 g/l ~36 % (calculé)

**Autres paramètres physiques et chimiques:** Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité:**

Le produit est un agent oxydant et réactif. Risque de décomposition en cas d'influence de la chaleur/chaleur intense, de salissures ou de contact avec des matériaux incompatibles.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable dans les conditions recommandées de stockage. Le produit est livré stabilisé. Les produits commercialisés sont stabilisés afin de réduire les dangers de décomposition par des substances étrangères.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. En contact avec le produit, possible décomposition autocatalytique exothermique de impuretés, catalyseurs de décomposition, matières incompatibles, matières combustibles, avec formation d'oxygène. Danger de surpression et d'éclatement en cas de décomposition dans des récipients fermés et dans des tuyauteries. Le dégagement d'oxygène favorise la combustion. Risque de décomposition, voir point 10.1.

**10.4 Conditions à éviter:**

ensoleillement, de la chaleur, action de la chaleur

**10.5 Matières incompatibles:**

Impuretés, catalyseurs de décomposition, métaux, sels métalliques, alcalis, acide chlorhydrique, agents de réduction, substances inflammables, solvants organiques.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Produits de décomposition lors d'une décomposition thermique : vapeur d'eau, oxygène.

**RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques**

**Informations générales:** Les symptômes peuvent être à retardement.

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables**

**Nom du produit:** HYPROX® 350

<b>Inhalation:</b>	Voie d'exposition pertinente. Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact avec la Peau:</b>	En cas de manipulation conforme, pas de voie d'exposition pertinente. Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact oculaire:</b>	En cas de manipulation conforme, pas de voie d'exposition pertinente. Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Ingestion:</b>	En cas de manipulation conforme, pas de voie d'exposition pertinente. Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

**Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)**

<b>Ingestion</b>	
<b>Produit:</b>	DL 50 (Rat, mâle): 1.193 mg/kg (EPA Méthode) DL 50 (Rat, femelle): 1.270 mg/kg (EPA Méthode)
<b>Composants:</b>	peroxyde d'hydrogène
	DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : 431 mg/kg Jugement d'experts
<b>Contact avec la peau</b>	
<b>Produit:</b>	DL 50 (Lapin, Féminin, Masculin): > 2.000 mg/kg (anologue à la méthode OECD) Non toxique après exposition unique; Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
<b>Composants:</b>	peroxyde d'hydrogène
	DL 50 (Lapin, mâle) : 9.200 mg/kg
<b>Inhalation</b>	
<b>Produit:</b>	ETAmél: 4,17 mg/l Poussières, brouillards et émanations ETAmél: 30,56 mg/l Vapeur
<b>Composants:</b>	peroxyde d'hydrogène
	CL 50 (Estimation de la toxicité aiguë, 4 h): 1,5 mg/l Poussières, brouillards et émanations CL 50 (Estimation de la toxicité aiguë, 4 h): 11 mg/l Vapeur
<b>Toxicité à dose répétée</b>	
<b>Produit:</b>	NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Souris(femelle), Oral): 37 mg/kg analyse de l'eau potable eau oxygénée, 35 % NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Souris(mâle), Oral): 26 mg/kg analyse de l'eau potable eau oxygénée, 35 %
<b>Composants:</b>	peroxyde d'hydrogène
	Aucune information disponible.
<b>Corrosion ou Irritation de la Peau</b>	
<b>Produit:</b>	Effet irritant. OECD 404 (Lapin):
<b>Composants:</b>	peroxyde d'hydrogène
	Corrosif.
<b>Blessure ou Irritation Grave des Yeux</b>	
<b>Produit:</b>	Risque de lésions oculaires graves. OECD 405
<b>Composants:</b>	peroxyde d'hydrogène
	Risque de lésions oculaires graves.
<b>Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée</b>	
<b>Produit:</b>	Test de sensibilisation, Magnusson et Kligman. (Cobaye): N'est pas un sensibilisateur cutané. littérature

**Nom du produit:** HYPROX® 350**Composants:**

peroxyde d'hydrogène

Magnusson et Kligman. (Cobaye): N'est pas un sensibilisateur cutané.  
littérature**Cancérogénicité****Produit:**

Les essais sur l'animal laissent supposer un possible effet cancérogène: La preuve formelle de l'existence d'un risque élevé de tumeur n'a pu être apportée jusqu'à présent. Selon MAK, IARC, NTP, OSHA, ACGIH, le peroxyde d'hydrogène n'est pas une matière cancérigène.

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène

Les essais sur l'animal laissent supposer un possible effet cancérogène: La preuve formelle de l'existence d'un risque élevé de tumeur n'a pu être apportée jusqu'à présent. Selon MAK, IARC, NTP, OSHA, ACGIH, le peroxyde d'hydrogène n'est pas une matière cancérigène.

**Mutagénicité des Cellules Germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**In vitro****Produit:**Essai de remutation bactérielle: positive et négatif; littérature;  
Aberration chromosomique (OCDE 473): positif; littérature;  
Mutation de gènes dans les cellules des mammifères (OECD 476): positif;  
littérature;**Composants:**

peroxyde d'hydrogène

Aucune information disponible.

**In vivo****Produit:**Test du micronoyau (OECD 474) Intrapéritonéale (Souris, Féminin,  
Masculin): négatif; eau oxygénée, 35 %**Composants:**

peroxyde d'hydrogène

Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction****Produit:**

Aucune information disponible.

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène

Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique****Produit:**

Catégorie 3 – Irritation des voies respiratoires

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène

Inhalation – vapeurs: Appareil respiratoire - Catégorie 3 – Irritation des voies respiratoires

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées****Produit:**

Aucune information disponible.

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène

Aucune information disponible.

**Risque d'Aspiration****Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène

Non classé

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Nom du produit:** HYPROX® 350

<b>Produit:</b>	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;
<b>Composants:</b> peroxyde d'hydrogène	Aucune information disponible.
<b>Autres dangers</b>	
<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12 — Informations écologiques****12.1 Toxicité:****Risques aigus pour l'environnement aquatique:****Poisson**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 16,4 mg/l

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène CE50 (Daphnia pulex, 48 h): 2,4 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène Aucune information disponible.

**Toxicité pour les microorganismes**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène CE50 (boue activée, 0,5 h): 466 mg/l (OECD 209) CE50 (boue activée, 3 h): > 1.000 mg/l (OECD 209)

**Risques chroniques pour l'environnement aquatique:****Poisson**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène Aucune information disponible.

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène NOEC (Daphnia magna, 21 jr): 0,63 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène NOEC (Skeletonema costatum (diatomée marine), 72 h): 0,63 mg/l

**Toxicité pour les microorganismes**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Nom du produit:** HYPROX® 350**Composants:**

peroxyde d'hydrogène CE50 (boue activée, 0,5 h): 466 mg/l (OECD 209) CE50 (boue activée, 3 h): > 1.000 mg/l (OECD 209)

**12.2 Persistance et dégradabilité****Biodégradation****Produit:**

Facilement biodégradable Mesure semi-quantitative de la concentration sur le temps. Peroxyde d'hydrogène (H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>)

**Composants:**

peroxyde d'hydrogène Mesure semi-quantitative de la concentration sur le temps. Ce produit est facilement biodégradable.

**Rapport DBO/DCO****Produit:****Composants:**

Aucune information disponible.

**peroxyde d'hydrogène**

Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Facteur de Bioconcentration (BCF)****Produit:**

Aucun(e). Le peroxyde d'hydrogène se décompose très rapidement en oxygène et en eau.

**Composants:****peroxyde d'hydrogène**

Aucun(e). Le peroxyde d'hydrogène se décompose très rapidement en oxygène et en eau.

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)****Produit:**

Log Kow: -1,57 20 °C (QSAR) Ces données se rapportent à la substance pure.

**Composants:****peroxyde d'hydrogène**

Log Kow: -1,57 20 °C

**12.4 Mobilité dans le sol:****Produit**

Aucune information disponible.

**Composants:****peroxyde d'hydrogène**

Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:****Produit**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**Composants:****peroxyde d'hydrogène**

Substance VPVB non classée  
Substance PBT non classée

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:****Produit:**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Composants:****peroxyde d'hydrogène**

Aucune information disponible.

**Nom du produit: HYPROX® 350****12.7 Autres effets néfastes:****Autres dangers****Produit:**

Les propriétés représentant un risque pour l'environnement de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".

**RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Informations générales:**

Ne pas reverser les restes de produit dans l'emballage (risque de décomposition). Examinez toutes les réglementations locales et fédérales sur la santé et la pollution pour les procédures d'élimination des déchets appropriées. Pour l'élimination, tenir compte des propriétés du produit. Aucun numéro de clé de déchet conforme à la nomenclature européenne des déchets ne peut être défini pour ce produit puisque seule l'application par le consommateur autorise une affectation. Le numéro de la clé des déchets doit être défini conformément à la nomenclature européenne des déchets (décision de l'UE sur la nomenclature des déchets 2000/532/EG) de commun accord avec l'entreprise chargée de l'évacuation / le fabricant / l'autorité.

**Méthodes d'élimination:**

Emballer les déchets comme une substance pure, les entreposer et apposer un marquage selon le contenu à évacuer. La classification des substances dangereuses et des matières dangereuses ainsi que le marquage doivent correspondre au contenu devant être évacué. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Pour les faibles quantités: Le produit peut être éliminé comme eaux usées après neutralisation, conformément aux réglementations locales.

**Emballages Contaminés:**

Laver les récipients vides avant retraitement, détergent conseillé: eau. Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux. Ne pas réutiliser les récipients vides et les éliminer suivant les prescriptions administratives locales.

**RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport****14.1 ONU/N° d'identification**

<b>ADN</b>	:	UN 2014
<b>ADR</b>	:	UN 2014
<b>RID</b>	:	UN 2014
<b>IMDG</b>	:	UN 2014
<b>IATA</b>	:	UN 2014

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

<b>ADN</b>	:	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE
<b>ADR</b>	:	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE
<b>RID</b>	:	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE
<b>IMDG</b>	:	HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION

**Nom du produit: HYPROX® 350**


---

**IATA** : Hydrogen peroxide, aqueous solution

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**ADN** : 5.1

**ADR** : 5.1

**RID** : 5.1

**IMDG** : 5.1

**IATA** : 5.1

**14.4 Groupe d'emballage**
**ADN**

Groupe d'emballage : II  
 Code de classification : OC1  
 Étiquettes : 5.1 (8)

**ADR**

Groupe d'emballage : II  
 Code de classification : OC1  
 Numéro d'identification du danger : 58  
 Étiquettes : 5.1 (8)  
 Code de restriction en tunnels : (E)

**RID**

Groupe d'emballage : II  
 Code de classification : OC1  
 Numéro d'identification du danger : 58  
 Étiquettes : 5.1 (8)

**IMDG**

Groupe d'emballage : II  
 Étiquettes : 5.1 (8)  
 EmS Code : F-H, S-Q  
 Remarques : Protéger de la chaleur. En pontée seulement. Normes de séparation spécifiques du produit.  
 "Separated from" permanganates and class 4.1.

**IATA (Uniquement par avion cargo)**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 554  
 Instruction d' emballage (LQ) : Y540  
 Groupe d'emballage : II  
 Étiquettes : 5.1 (8)  
 Remarques : ERG-Code 5C

**IATA (Aéronefs de transport de passagers et de marchandises)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 550  
 Instruction d' emballage (LQ) : Y540  
 Groupe d'emballage : II

**Nom du produit: HYPROX® 350**

Étiquettes : 5.1 (8)  
Remarques : ERG-Code 5C

**14.5 Dangers pour l'environnement**

**ADN**  
Dangereux pour l'environnement : non

**ADR**  
Dangereux pour l'environnement : non

**RID**  
Dangereux pour l'environnement : non

**IMDG**  
Polluant marin : non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:****Règlements UE**

**Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone, Annexe I,**  
**Substances réglementées:** aucune

**RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 (REACH), ANNEXE XIV LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION:** aucune

**Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications:** aucune

**UE. Directive 2010/75/UE elative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution), Annexe II, L 334/17:** aucune

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications:** aucune

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications:** aucune

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications:** aucune

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications:** aucune

**UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC),**

19/206

**Nom du produit:** HYPROX® 350**REACH:** aucune**Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:** aucune**Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérogènes ou mutagènes au travail.:** aucune**Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.:** aucune**UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications:** Non applicable**RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants:** aucune**Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	35 - 36%

**Réglementations nationales**

Il convient de contrôler si, selon les prescriptions juridiques nationales respectivement en vigueur, des contrôles préventifs relevant de la médecine du travail spécifique à la substance doivent être proposés ou demandés à des intervalles réguliers.

Tenir compte de la directive UE 92/85/EWG (directive sur la protection de la mère) et de ses modifications. Tenir compte de la directive UE 94/33/EWG (directive sur la protection du travail des jeunes) et de ses modifications.

Les prescriptions nationales sur la protection au travail lors de la manipulation de substances dangereuses sont à observer. Autres pays: observer les règlements nationaux.

l'acquisition, l'introduction, la détention ou l'utilisation de ce précurseur d'explosif par des membres du grand public est soumise à des restrictions par le règlement (UE) 2019/1148. Il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent. Veuillez consulter le lien suivant: [https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/crisis-and-terrorism/explosives/explosives-preursors/docs/list\\_of\\_competent\\_authorities\\_and\\_national\\_contact\\_points\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/crisis-and-terrorism/explosives/explosives-preursors/docs/list_of_competent_authorities_and_national_contact_points_en.pdf)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Oui

**Règlements internationaux****Protocole de Montréal**

Non applicable

**Convention de Stockholm**

**Nom du produit:** HYPROX® 350

Non applicable

**Convention de Rotterdam**

Non applicable

**Protocole de Kyoto**

Non applicable

**RUBRIQUE 16 — Autres informations**
**Abréviations et acronymes:**

**ADR** - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; **ADN** - Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales; **AGW** - Occupational exposure limit; **ASTM** - Société américaine de contrôle de matériaux; **AwSV** - Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water; **BSB** - Biochemical oxygen demand; **c.c.** - récipient fermé; **CAS** - Société d'attribution de numéros CAS; **CESIO** - Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires; **CSB** - Chemical oxygen demand; **DMEL** - Niveau effet minimal dérivé; **DNEL** - Niveau effet zéro dérivé; **EbC50** - median concentration in terms of reduction of growth; **EC** - Effective concentration; **EINECS** - Inventaire européen sur les produits chimiques; **EN** - European norm; **ErC50** - median concentration in terms of reduction of growth rate; **GGVSEB** - Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale; **GGVSee** - Décret sur les matières dangereuses mer; **GLP** - Bonne pratique de laboratoire; **GMO** - Organisme modifié par voie génétique; **IATA** - Association internationale de transport par avion; **ICAO** - Organisation internationale d'aviation civile; **IMDG** - Code international des marchandises dangereuses sur l'eau; **ISO** - Organisation internationale de normalisation; **LD/LC** - lethal dose/concentration; **LOAEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.; **LOEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences; **M-Factor** - multiplying factor; **NOAEL** - Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.; **NOEC** - Concentration sans effet pouvant être observé; **NOEL** - Dose sans effet pouvant être observé; **o.c.** - récipient ouvert; **OECD** - Organisation pour la coopération et le développement économiques; **OEL** - Valeurs limites d'air au poste de travail; **PBT** - Persistant, bio-accumulatif, toxique; **PNEC** - Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.; **REACH** - Enregistrement REACH; **RID** - Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail; **SVHC** - Substances liées à des craintes particulières; **TA** - Instruction technique; **TRGS** - Règles techniques pour les matières dangereuses; **vPvB** - très persistant, très bio-accumulable; **WGK** - Classe de contamination de l'eau

**Notes:**

peroxyde d'hydrogène	Note B	Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type "acide nitrique...%". Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.
----------------------	--------	---

**Nom du produit:** HYPROX® 350

**Principales références de la littérature et sources de données:** Aucune information disponible.

**Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.	Méthode de classification
Toxicité aiguë, Catégorie 4 Ingestion	D'après les données d'essais
Toxicité aiguë, Catégorie 4 Inhalation – poussières et brouillards	Méthode de calcul
Irritation cutanée, Catégorie 2	D'après les données d'essais
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	D'après les données d'essais
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible-Exposition Unique, Catégorie 3	Méthode de calcul

**Texte des mentions H dans les sections 2 et 3**

H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations de formation:** Aucune information disponible.

**Autres informations:** Les données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité ont été extraits d'études existantes et de la littérature. Des informations complémentaires sur les propriétés du produit peuvent être extraits de la fiche technique ou de la brochure consacrée au produit.

**Informations de révision** Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

**Avis de non-responsabilité:** Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Nom du produit: HYPROX® 350

## Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

### Contenu

<b>Scénario d'exposition I.</b>	Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange
<b>Scénario d'exposition II.</b>	Chargement et déchargement, Distribution de substance
<b>Scénario d'exposition III.</b>	Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment
<b>Scénario d'exposition IV.</b>	Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment
<b>Scénario d'exposition V.</b>	Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment
<b>Scénario d'exposition VI.</b>	pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture
<b>Scénario d'exposition VII.</b>	pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture
<b>Scénario d'exposition VIII.</b>	pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture
<b>Scénario d'exposition IX.</b>	Utilisation dans les agents nettoyeurs
<b>Scénario d'exposition X.</b>	Utilisation dans les agents nettoyeurs
<b>Scénario d'exposition XI.</b>	Agents de blanchiment oxygénés, Pour l'utilisation cosmétique
<b>Scénario d'exposition XII.</b>	Agents de blanchiment oxygénés, Pour l'utilisation cosmétique
<b>Scénario d'exposition XIII.</b>	Stérilisation d'appareils médicaux
<b>Scénario d'exposition XIV.</b>	Utilisation comme combustible

### Scénario d'exposition I.

#### Scénario d'exposition salarié

##### **1. Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange**

<b>Liste des descripteurs d'utilisation</b>	
<b>Secteurs d'utilisation</b>	<p>SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels</p> <p>SU4: Fabrication de produits alimentaires</p> <p>SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)</p> <p>SU9: Fabrication de substances chimiques fines</p> <p>SU10: Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)</p> <p>SU11: Fabrication de produits en caoutchouc</p> <p>SU12: Fabrication de produits en matières plastiques, y compris</p>

**Nom du produit: HYPROX® 350**

	formulation et conversion SU14: Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15: Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16: Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17: Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC0: Autre PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC2: Adsorbants PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC12: Engrais PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21: Substances chimiques de laboratoire PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC25: Fluides pour le travail des métaux PC26: Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation, y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC27: Produits phytopharmaceutiques PC29: Produits pharmaceutiques PC31: Produits lustrant et mélanges de cires PC32: Préparations et composés à base de polymères PC33: Semi-conducteurs PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

**Nom du produit: HYPROX® 350**

	PC37: Utilisation dans les agents de traitement de l'eau  PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
--	---

<b>Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes</b>	<u>Production et utilisation sur site:</u> : Tous les ERC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit  <u>Production et utilisation sur site:</u> ERC1: Fabrication de la substance  ERC2: Formulation de préparations  ERC4: Utilisation industrielle d'adjoints de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles  ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)  ERC6b: Utilisation industrielle d'adjoints de fabrication réactifs  ERC6c: Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques  ERC6d: Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères
---	--

<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<u>Production et utilisation sur site:</u> : Tous les PROC/PC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit  <u>Production et utilisation sur site:</u> PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable  <u>Production et utilisation sur site:</u> PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée  <u>Production et utilisation sur site:</u> PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)  <u>Production et utilisation sur site:</u> PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition  <u>Production et utilisation sur site:</u> PROC5: Mélange dans des processus par lots  <u>Production et utilisation sur site:</u> PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles  <u>Production et utilisation sur site:</u>
---	--

**Nom du produit: HYPROX® 350**

	<p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p><u>Production et utilisation sur site:</u> PROC12: Utilisation d'agents de soufflage dans la fabrication de mousse</p> <p><u>Production et utilisation sur site:</u> PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p><u>Production et utilisation sur site:</u> PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p><u>Production et utilisation sur site:</u> PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p><u>Production et utilisation sur site:</u> PROC21: Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles</p>
--	---

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange**

Nom du produit: HYPROX® 350

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Fabrication ERC1  Synthèse chimique ERC4 ERC6a ERC6b ERC6c ERC6d  formulation ERC2  Utilisation en électronique ERC4 ERC6b  Utilisation industrielle de produits de traitement des métaux Opérations de finition ERC6b  Fabrication additif pour produits alimentaires ERC6b  Utilisation en tant que réactif de laboratoire ERC1 ERC4 ERC6a ERC6b
---	---

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

<b>Viscosité:</b>	
<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

<b>Quantités utilisées</b>
----------------------------

<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>
---

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable

<b>Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>
--

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	négligeable

<b>Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement</b>
--

**Nom du produit: HYPROX® 350**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**
**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

Air	négligeable
Terre	négligeable
Eau	négligeable
Sédiment:	négligeable
Remarques:	négligeable

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**
**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange**

--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 90 %
---	---

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

**Viscosité:**

<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
--------------------------------	---

<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
------------------------------	---

Nom du produit: HYPROX® 350

**Quantités utilisées**

<b>Montant annuel par site</b>	75000 tonnes/an Fabrication de la substance
<b>Montant annuel par site</b>	8950 tonnes/an Synthèse chimique
<b>Montant annuel par site</b>	1010 tonnes/an Applications chimiques
<b>Part de tonnage régional utilisée localement</b>	100 en % Fabrication de la substance
<b>Part de tonnage régional utilisée localement</b>	100 en % Synthèse chimique
<b>Part de tonnage régional utilisée localement</b>	20 en % Applications chimiques

**Fréquence et durée d'utilisation**

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	jours/ an 360 Fabrication de la substance jours/ an 300 Synthèse chimique, Applications chimiques

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	3004010
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	100

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

<b>type</b>	<b>Jours d'émission</b>	<b>Facteurs d'émission</b>			<b>Remarques</b>
		<b>Air</b>	<b>Terre</b>	<b>Eau</b>	
Continuel	360	0,01 %	0,01 %	0,3 %	Fabrication de la substance
Continuel	300	0,1 %	0,01 %	0,7 %	Synthèse chimique
Continuel	300	0,1 %	0,1 %	0,5 %	Applications chimiques

**Autres conditions opératoires pertinentes**
**Mesures de management du risque (RMM)**
**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

<b>Air</b>	Évacuation des gaz de fumée : combustion ou autre, épuration adéquate des gaz de fumée, Diriger les gaz d'échappement par le filtre à charbon actif
<b>Terre</b>	L'exposition attendue est légère.
<b>Eau</b>	Une infiltration dans l'eau doit être évitée., À évacuer uniquement dans les stations d'épuration à bactéries adaptées., Utilisation d'équipements qui réduisent les émissions dans l'air., Généralement une neutralisation est nécessaire avant le

**Nom du produit: HYPROX® 350**

	déversement des eaux usées dans les stations d'épuration., Ozonisation des eaux usées, Adsorption de la phase liquide sur le charbon
<b>Sédiment:</b>	L'exposition attendue est légère dans le sédiment.
<b>Remarques:</b>	négligeable

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun
--------------

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Taille des canalisations/desstations d'épuration communales (m³/d):	
<b>type:</b>	station d'épuration
<b>Capacité:</b>	7.000 m3/j
<b>Efficacité du traitement:</b>	négligeable
<b>Technique de traitement de la boue:</b>	négligeable
<b>Mesures pour limiter les émissions atmosphériques:</b>	négligeable
<b>Remarques:</b>	Fabrication de la substance

Taille des canalisations/desstations d'épuration communales (m³/d):	
<b>type:</b>	station d'épuration
<b>Capacité:</b>	10.000 m3/j
<b>Efficacité du traitement:</b>	négligeable
<b>Technique de traitement de la boue:</b>	négligeable
<b>Mesures pour limiter les émissions atmosphériques:</b>	négligeable
<b>Remarques:</b>	Synthèse chimique Applications chimiques

**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

proportion de la quantité utilisée qui peut être valorisée dans un centre de traitement des déchets externe:

Traitement approprié des déchets	Efficacité du traitement	Remarques
Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Traiter comme déchet industriel		

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.
---

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.
---

---

**Nom du produit:** HYPROX® 350**2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange

<b>Catégories de processus:</b>	: Tous les PROC/PC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit
---------------------------------	--

**Nom du produit:** HYPROX® 350**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Fabrication PROC1 PROC2  Synthèse chimique PROC1 PROC2 PROC3 PROC4 PROC15 PC1 PC2 PC8 PC9a PC14 PC15 PC19 PC20 PC21 PC26 PC29 PC32 PC34 PC35 PC37  formulation PROC1 PROC2 PROC3 PROC4 PROC5 PC1 PC8 PC12 PC14 PC15 PC21 PC25 PC27 PC29 PC31 PC32 PC34 PC35 PC37 PC39  Utilisation en électronique PROC1 PROC2 PROC3 PROC4 PROC13 PC14 PC33
---	--

**Nom du produit:** HYPROX® 350

	Utilisation industrielle de produits de traitement des métaux Opérations de finition PROC1 PROC2 PROC3 PROC13 ERC8b ERC8e  Fabrication additif pour produits alimentaires PROC1 PROC2 PROC3 PROC4  Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC15 PC21
--	---

<b>État physique du produit:</b>	négligeable
<b>Pression de la vapeur:</b>	négligeable
<b>Température du processus:</b>	négligeable
<b>Remarques</b>	négligeable

<b>Quantités utilisées</b>

<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>
Cette information n'est pas disponible.

<b>Facteurs humains indépendants du management du risque</b>
Cette information n'est pas disponible.

<b>Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié</b>
Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

<b>Mesures de management du risque (RMM)</b>
Cette information n'est pas disponible.

<b>autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH</b>
Cette information n'est pas disponible.

<b>2.3. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:</b>
Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange

<b>Catégories de processus:</b>	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
---------------------------------	---

**Nom du produit:** HYPROX® 350

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 90 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**


**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
<b>Durée de l'activité</b>	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

<b>de poids corporel:</b>	70 kg
<b>Volume respiratoire:</b>	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

**Autres conditions opératoires pertinentes:** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**
**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité
--

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale		

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.4. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 90 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

**Autres conditions opératoires pertinentes:** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.5. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 90 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

**Autres conditions opératoires pertinentes:** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.6. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 90 %
<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

**Autres conditions opératoires pertinentes:** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.7. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange**

Catégories de processus:	PROC5: Mélange dans des processus par lots
--------------------------	--

**Propriétés du produit**

Concentration de la substance dans le mélange:	Englobe les concentrations jusqu'à 70 %
--	---

État physique du produit:	liquide
Pression de la vapeur:	101,3 kPa
Température du processus:	20 °C
Remarques	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

**Autres conditions opératoires pertinentes:** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.8. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange**

Catégories de processus:	PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles
--------------------------	---

**Propriétés du produit**

Concentration de la substance dans le mélange:	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
--	---

État physique du produit:	liquide
Pression de la vapeur:	101,3 kPa
Température du processus:	20 °C
Remarques	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

**Autres conditions opératoires pertinentes:** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	95 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		
:		[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	90 %	

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.9. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange

Catégories de processus:	PROC10: Application au rouleau ou au pinceau
--------------------------	--

**Propriétés du produit**

Concentration de la substance dans le mélange:	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
--	---

État physique du produit:	liquide
Pression de la vapeur:	101,3 kPa
Température du processus:	20 °C
Remarques	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

**Autres conditions opératoires pertinentes:** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles, Utilisations professionnelles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles, Utilisations professionnelles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en OEuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles, Utilisations professionnelles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		
:		[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	90 %	
		ou		
		[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	95 %	

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.10. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange

<b>Catégories de processus:</b>	PROC12: Utilisation d'agents de soufflage dans la fabrication de mousse
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

Nom du produit: HYPROX® 350

**Quantités utilisées**

--

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	80 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.11. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange

Catégories de processus:	PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------	---

**Propriétés du produit**

Concentration de la substance dans le mélange:	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
--	---

État physique du produit:	liquide
Pression de la vapeur:	101,3 kPa
Température du processus:	20 °C
Remarques	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

**Autres conditions opératoires pertinentes:** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		
:		[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	90 %	
		ou		
		[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	95 %	

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.12. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange

<b>Catégories de processus:</b>	PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

**Autres conditions opératoires pertinentes:** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.13. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange

Catégories de processus:	PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------	--

**Propriétés du produit**

Concentration de la substance dans le mélange:	Englobe les concentrations jusqu'à 90 %
--	---

État physique du produit:	liquide
Pression de la vapeur:	101,3 kPa
Température du processus:	20 °C
Remarques	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

**Autres conditions opératoires pertinentes:** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

#### Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

#### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.

#### 2.14. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour: Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange

Catégories de processus:	PROC21: Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
--------------------------	---

#### Propriétés du produit

Etat physique du produit:	liquide
Pression de la vapeur:	101,3 kPa
Température du processus:	20 °C
Remarques	négligeable

#### Quantités utilisées


#### Fréquence et durée d'utilisation

Cette information n'est pas disponible.

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Cette information n'est pas disponible.

#### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Autres conditions opératoires pertinentes:	PROC21: . En raison de la faible pression de la vapeur, il est improbable que l'exposition dépasse celle des PROC déjà quantifiées.
--	---

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Mesures de management du risque (RMM)

Cette information n'est pas disponible.

#### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.

### 3. Détermination de l'exposition

Environnement:

Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:

aucune/aucun

Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:

ERC1, ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d:

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Eau douce	0,009 mg/l	0,714	EUSES v2.1	Fabrication de la substance
Eau douce	0,0063 mg/l	0,508	EUSES v2.1	Synthèse chimique
Eau douce	0,0086 mg/l	0,681	EUSES v2.1	Applications chimiques
eau de mer	0,0015 mg/l	0,119	EUSES v2.1	Fabrication de la substance
eau de mer	0,0006 mg/l	0,048	EUSES v2.1	Synthèse chimique
eau de mer	0,0008 mg/l	0,065	EUSES v2.1	Applications chimiques
terre	0,000145 Poids humide mg / kg	0,078	EUSES v2.1	Fabrication de la substance
terre	0,000151 Poids humide mg / kg	0,081	EUSES v2.1	Synthèse chimique
terre	0,000117 Poids humide mg / kg	0,064	EUSES v2.1	Applications chimiques
Station d'épuration	0,63 mg/l	0,131	EUSES v2.1	Fabrication de la substance

**Nom du produit: HYPROX® 350**

Station d'épuration	0,146 mg/l	0,031	EUSES v2.1	Synthèse chimique
Station d'épuration	0,059 mg/l	0,013	EUSES v2.1	Applications chimiques
Air	0,00571 mg/m³	< 0,1	EUSES v2.1	Fabrication de la substance
Air	0,00682 mg/m³	< 0,1	EUSES v2.1	Synthèse chimique
Air	0,00769 mg/m³	< 0,1	EUSES v2.1	Applications chimiques

**Santé:**
**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**

aucune/aucun
--------------

**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**
**PROC1:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,014 mg/m³	0,01	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 90 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,01 mg/m³	0,01	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Peroxyde d'hydrogène 70 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,007 mg/m³	0,01	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,005 mg/m³	0,004	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**
**PROC2:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,142 mg/m³	0,10	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 90 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,992 mg/m³	0,71	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Peroxyde d'hydrogène 70 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,099 mg/m³	0,07	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Peroxyde d'hydrogène 70 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,708 mg/m³	0,51	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,071 mg/m³	0,05	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,496 mg/m³	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,05 mg/m³	0,04	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**
**PROC3:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,425 mg/m³	0,30	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 90 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,298 mg/m³	0,21	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Peroxyde d'hydrogène 70 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,213 mg/m³	0,15	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,149 mg/m³	0,11	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**
**PROC4:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,709 mg/m <sup>3</sup>	0,51	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 90 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,496 mg/m <sup>3</sup>	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Peroxyde d'hydrogène 70 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,354 mg/m <sup>3</sup>	0,25	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,248 mg/m <sup>3</sup>	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**
**PROC5:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,496 mg/m <sup>3</sup>	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Peroxyde d'hydrogène 70 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,354 mg/m <sup>3</sup>	0,25	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,248 mg/m <sup>3</sup>	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**
**PROC7:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,354 mg/m <sup>3</sup>	0,25	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 95% (LEV 95%) Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,248 mg/m <sup>3</sup>	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 95% (LEV 95%) Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

**Nom du produit: HYPROX® 350**
**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**
**PROC10:**

<b>Voie d'exposition</b>	<b>Condition spécifique</b>	<b>Degré d'exposition</b>	<b>Ratio de caractérisation des risques (RCR)</b>	<b>Méthode</b>	<b>Remarques</b>
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,708 mg/m <sup>3</sup>	0,51	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,071 mg/m <sup>3</sup>	0,05	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,354 mg/m <sup>3</sup>	0,25	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 95% (PRE 95%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,496 mg/m <sup>3</sup>	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,05 mg/m <sup>3</sup>	0,04	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,248 mg/m <sup>3</sup>	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 95% (PRE 95%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**
**PROC12:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,283 mg/m <sup>3</sup>	0,20	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,992 mg/m <sup>3</sup>	0,71	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,198 mg/m <sup>3</sup>	0,14	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**
**PROC13:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,708 mg/m <sup>3</sup>	0,51	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,071 mg/m <sup>3</sup>	0,05	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,354 mg/m <sup>3</sup>	0,25	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 95% (PRE 95%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,496 mg/m <sup>3</sup>	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,05 mg/m <sup>3</sup>	0,04	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,248 mg/m <sup>3</sup>	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 95% (PRE 95%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

---

**Nom du produit: HYPROX® 350**


---

**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**
**PROC14:**

<b>Voie d'exposition</b>	<b>Condition spécifique</b>	<b>Degré d'exposition</b>	<b>Ratio de caractérisation des risques (RCR)</b>	<b>Méthode</b>	<b>Remarques</b>
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,354 mg/m <sup>3</sup>	0,25	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,248 mg/m <sup>3</sup>	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**
**PROC15:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,709 mg/m³	0,51	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 90 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,496 mg/m³	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Peroxyde d'hydrogène 70 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,354 mg/m³	0,25	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,248 mg/m³	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

**Production et utilisation sur site, Formulation dans un mélange:**
**PROC21:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local			0		Non applicable
Salarié - dermique, à court terme - local			0		Non applicable

Nom du produit: HYPROX® 350

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition.

Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

## Scénario d'exposition

### II.

#### Scénario d'exposition salarié

##### 1. Chargement et déchargement, Distribution de substance

###### Liste des descripteurs d'utilisation

Secteurs d'utilisation	SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU4: Fabrication de produits alimentaires SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a: Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b: Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines SU10: Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU11: Fabrication de produits en caoutchouc SU12: Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU14: Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15: Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des
------------------------	--

**Nom du produit: HYPROX® 350**

	<p>machines et équipements</p> <p>SU16: Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques</p> <p>SU17: Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport</p> <p>SU21: Utilisations par les consommateurs</p> <p>SU22: Utilisations professionnelles</p>
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	<p>PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité</p> <p>PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)</p> <p>PC12: Engrais</p> <p>PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie</p> <p>PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques</p> <p>PC21: Substances chimiques de laboratoire</p> <p>PC25: Fluides pour le travail des métaux</p> <p>PC27: Produits phytopharmaceutiques</p> <p>PC29: Produits pharmaceutiques</p> <p>PC31: Produits lustrant et mélanges de cires</p> <p>PC32: Préparations et composés à base de polymères</p> <p>PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication</p> <p>PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)</p> <p>PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau</p> <p>PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels</p>

<b>Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes</b>	<u>Chargement et déchargement:</u> ERC1: Fabrication de la substance  ERC2: Formulation de préparations  ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles  ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)  ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
---	---

**Nom du produit: HYPROX® 350**

	ERC6c: Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
--	--

<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<u>Chargement et déchargement:</u> PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées  <u>Chargement et déchargement:</u> PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées  <u>Chargement et déchargement:</u> PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
---	--

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Chargement et déchargement, Distribution de substance**

--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 90 %
---	---

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

**Viscosité:**

<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

**Quantités utilisées**

<b>Quantité annuelle par site</b>	Non applicable
<b>Montant annuel par site</b>	Non applicable

**Fréquence et durée d'utilisation**

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable

Nom du produit: HYPROX® 350

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Débit de l'eau de surface de réception (m <sup>3</sup> /d):	négligeable
Facteur de dilution local dans l'eau douce	négligeable
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	négligeable

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

Autres conditions opératoires pertinentes	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

Air	L'exposition attendue est légère., Éviter un écoulement ou un épandage.
Terre	L'exposition attendue est légère.
Eau	Pas d'exposition à attendre
Sédiment:	L'exposition attendue est légère dans le sédiment.
Remarques:	négligeable

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Taille des canalisations/desstations d'épuration communales (m <sup>3</sup> /d):	
<b>type:</b>	Non applicable
<b>Capacité:</b>	négligeable
<b>Efficacité du traitement:</b>	négligeable
<b>Technique de traitement de la boue:</b>	négligeable
<b>Mesures pour limiter les émissions atmosphériques:</b>	négligeable
<b>Remarques:</b>	négligeable

**Nom du produit:** HYPROX® 350**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

proportion de la quantité utilisée qui peut être valorisée dans un centre de traitement des déchets externe:

Traitement approprié des déchets	Efficacité du traitement	Remarques
Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée.		

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
Charge et décharge, Distribution de substance

<b>Catégories de processus:</b>	PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (charge/décharge) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 70 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Fréquence et durée d'utilisation

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

#### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

#### Mesures de management du risque (RMM)

##### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

##### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

##### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en OEuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail., S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible.	

##### Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

##### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

### 2.3. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:

Chargement et déchargement, Distribution de substance

<b>Catégories de processus:</b>	PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
---------------------------------	--

#### Propriétés du produit

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 90 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

#### Quantités utilisées

--

#### Fréquence et durée d'utilisation

	<b>Durée de vie:</b>	<b>Fréquence d'utilisation:</b>	<b>Remarques</b>
<b>Durée de l'activité</b>	> 4 h		

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

<b>de poids corporel:</b>	70 kg
<b>Volume respiratoire:</b>	10 m <sup>3</sup> /8 heures

#### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

<b>Autres conditions opératoires pertinentes:</b>	négligeable
---	-------------

#### Mesures de management du risque (RMM)

<b>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b>
--

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

<b>Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>
---

<b>Application</b>	<b>Voie d'exposition</b>	<b>Mesures de protection</b>	<b>Efficacité</b>	<b>Remarques</b>
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	97 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail., S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.4. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Changement et déchargement, Distribution de substance**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 90 %
<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Fréquence et durée d'utilisation

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

#### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

#### Mesures de management du risque (RMM)

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

#### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en OEuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail., S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible.	

#### Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

#### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

### 3. Détermination de l'exposition

#### Environnement:

##### Chargement et déchargement, Distribution de substance:

ERC1, ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b, ERC6c:

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Tous		0		Non important pour ce scénario d'exposition.

#### Santé:

##### Chargement et déchargement, Distribution de substance:

PROC8a:

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,99 mg/m³	0,71	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Peroxyde d'hydrogène 70 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,85 mg/m³	0,61	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 60 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,71 mg/m³	0,51	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,50 mg/m³	0,36	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Chargement et déchargement, Distribution de substance:**
**PROC8b:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,21 mg/m³	0,15	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 97% (LEV 97%) eau oxygénée, 90 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,15 mg/m³	0,11	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 97% (LEV 97%) Peroxyde d'hydrogène 70 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,1275 mg/m³	0,09	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 97% (LEV 97%) eau oxygénée, 60 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,11 mg/m³	0,08	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 97% (LEV 97%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,07 mg/m³	0,05	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 97% (LEV 97%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Chargement et déchargement, Distribution de substance:**
**PROC9:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,71 mg/m <sup>3</sup>	0,51	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 90 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,50 mg/m <sup>3</sup>	0,36	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Peroxyde d'hydrogène 70 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,425 mg/m <sup>3</sup>	0,30	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 60 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,35 mg/m <sup>3</sup>	0,25	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,25 mg/m <sup>3</sup>	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition.

Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

## Scénario d'exposition

### III.

#### Scénario d'exposition salarié

##### 1. Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment

###### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels  SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure  SU6a: Fabrication de bois et produits à base de bois  SU6b: Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers  SU21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)  SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir  PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage  PC26: Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation, y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication  PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

**Nom du produit: HYPROX® 350**

<b>Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes</b>	<p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u>            : Tous les ERC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit</p> <p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u>            ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles</p> <p>ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs</p> <p>ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p>
<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u>            : Tous les PROC/PC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit</p> <p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u>            PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u>            PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u>            PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u>            PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition</p> <p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u>            PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p>

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment**

**Nom du produit:** HYPROX® 350

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Produits de traitement des papiers et cartons ERC6b ERC8e  Agent de blanchiment Utilisation dans des produits textiles Bois et articles en bois: meubles ERC4 ERC6b ERC8a ERC8b
---	---

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

<b>Viscosité:</b>	
<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

<b>Quantités utilisées</b>
----------------------------

<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>
---

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable

<b>Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>
--

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	négligeable

<b>Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement</b>
--

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

<b>Mesures de management du risque (RMM)</b>
--

<b>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b>
--

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).
---

<b>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</b>
--

<b>Air</b>	négligeable
<b>Terre</b>	négligeable
<b>Eau</b>	négligeable
<b>Sédiment:</b>	négligeable
<b>Remarques:</b>	négligeable

**Nom du produit: HYPROX® 350****Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales****Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment****Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 35 %
---	---

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

**Viscosité:**

<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

**Quantités utilisées**

<b>Montant annuel par site</b>	9810 tonnes/an Blanchiment de cellulose, décoloration
<b>Montant annuel par site</b>	405 tonnes/an Autre blanchiment
<b>Part de tonnage régional utilisée localement</b>	22,5 en % Blanchiment de cellulose, décoloration
<b>Part de tonnage régional utilisée localement</b>	20 en % Autre blanchiment

**Fréquence et durée d'utilisation**

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	jours/ an 360 Blanchiment de cellulose, décoloration jours/ an 300 Autre blanchiment

**Nom du produit:** HYPROX® 350

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Débit de l'eau de surface de réception (m <sup>3</sup> /d):	négligeable
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

type	Jours d'émission	Facteurs d'émission			Remarques
		Air	Terre	Eau	
Continuel	360	0,1 %	0,01 %	0,9 %	Blanchiment de cellulose, décoloration
Continuel	300	1 %	0,01 %	0,9 %	Autre blanchiment

Autres conditions opératoires pertinentes	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**
**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

Air	Évacuation des gaz de fumée : combustion ou autre, épuration adéquate des gaz de fumée, Diriger les gaz d'échappement par le filtre à charbon actif
Terre	L'exposition attendue est légère.
Eau	Une infiltration dans l'eau doit être évitée., À évacuer uniquement dans les stations d'épuration à bactéries adaptées., Utilisation d'équipements qui réduisent les émissions dans l'air., Ozonisation des eaux usées
Sédiment:	L'exposition attendue est légère dans le sédiment.
Remarques:	négligeable

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**
**Taille des canalisations/desstations d'épuration communales (m<sup>3</sup>/d):**

type:	station d'épuration
Capacité:	17.500 m <sup>3</sup> /j
Efficacité du traitement:	négligeable
Technique de traitement de la boue:	négligeable
Mesures pour limiter les émissions atmosphériques:	négligeable
Remarques:	Blanchiment de cellulose, décoloration

Nom du produit: HYPROX® 350

Taille des canalisations/desstations d'épuration communales (m³/d):	
<b>type:</b>	station d'épuration
<b>Capacité:</b>	2.000 m3/j
<b>Efficacité du traitement:</b>	négligeable
<b>Technique de traitement de la boue:</b>	négligeable
<b>Mesures pour limiter les émissions atmosphériques:</b>	négligeable
<b>Remarques:</b>	Autre blanchiment

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

proportion de la quantité utilisée qui peut être valorisée dans un centre de traitement des déchets externe:

Traitement approprié des déchets	Efficacité du traitement	Remarques
Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Traiter comme déchet industriel		

#### Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Cette information n'est pas disponible.

#### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.

#### 2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour: Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment

<b>Catégories de processus:</b>	: Tous les PROC/PC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit
---------------------------------	--

Nom du produit: HYPROX® 350

### Propriétés du produit

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Produits de traitement des papiers et cartons PROC1 PROC2 PC26  Agent de blanchiment Utilisation dans des produits textiles Bois et articles en bois: meubles PROC1 PROC2 PROC3 PROC4 PROC13 PROC19 PC23 PC24 PC34
---	--

<b>État physique du produit:</b>	négligeable
<b>Pression de la vapeur:</b>	négligeable
<b>Température du processus:</b>	négligeable
<b>Remarques</b>	négligeable

### Quantités utilisées

--

### Fréquence et durée d'utilisation

Cette information n'est pas disponible.
---

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Cette information n'est pas disponible.
---

### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

<b>Autres conditions opératoires pertinentes:</b>	négligeable
---	-------------

### Mesures de management du risque (RMM)

Cette information n'est pas disponible.
---

### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.
---

### 2.3. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour: Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment

<b>Catégories de processus:</b>	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
---------------------------------	---

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Propriétés du produit

Concentration de la substance dans le mélange:	Englobe les concentrations jusqu'à 35 %
--	---

État physique du produit:	liquide
Pression de la vapeur:	101,3 kPa
Température du processus:	20 °C
Remarques	négligeable

#### Quantités utilisées


#### Fréquence et durée d'utilisation

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

#### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Autres conditions opératoires pertinentes:	négligeable
--	-------------

#### Mesures de management du risque (RMM)

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets
Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

#### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale		

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.4. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 35 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Fréquence et durée d'utilisation

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

#### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Autres conditions opératoires pertinentes:	négligeable
--	-------------

#### Mesures de management du risque (RMM)

##### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

##### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

##### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en OEuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

##### Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

##### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

**2.5. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment

<b>Catégories de processus:</b>	PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 35 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
<b>Durée de l'activité</b>	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

<b>de poids corporel:</b>	70 kg
<b>Volume respiratoire:</b>	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes:</b>	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

<b>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b>
--

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

<b>Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>
---

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.6. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 35 %
<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Fréquence et durée d'utilisation

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

#### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Autres conditions opératoires pertinentes:	négligeable
--	-------------

#### Mesures de management du risque (RMM)

##### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

##### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

##### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en OEuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

##### Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

##### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

**2.7. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment

Catégories de processus:	PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------	---

**Propriétés du produit**

Concentration de la substance dans le mélange:	Englobe les concentrations jusqu'à 35 %
--	---

État physique du produit:	liquide
---------------------------	---------

Pression de la vapeur:	101,3 kPa
------------------------	-----------

Température du processus:	20 °C
---------------------------	-------

Remarques	négligeable
-----------	-------------

**Quantités utilisées**

--

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Autres conditions opératoires pertinentes:	négligeable
--	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité
--

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		
:		[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	90 %	
		ou		
		[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	95 %	

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**3. Détermination de l'exposition**
**Environnement:**
**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**

aucune/aucun

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**ERC4, ERC6b, ERC8a, ERC8b, ERC8e:**

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Eau douce	0,0125 mg/l	0,99	EUSES v2.1	Blanchiment de cellulose, décoloration

**Nom du produit: HYPROX® 350**

Eau douce	0,006 mg/l	0,48	EUSES v2.1	Autre blanchiment
eau de mer	0,0012 mg/l	0,094	EUSES v2.1	Blanchiment de cellulose, décoloration
eau de mer	0,0006 mg/l	0,05	EUSES v2.1	Autre blanchiment
terre	0,000154 Poids humide mg / kg	0,084	EUSES v2.1	Blanchiment de cellulose, décoloration
terre	0,000128 Poids humide mg / kg	0,07	EUSES v2.1	Autre blanchiment
Station d'épuration	0,098 mg/l	0,02	EUSES v2.1	Blanchiment de cellulose, décoloration
Station d'épuration	0,042 mg/l	0,01	EUSES v2.1	Autre blanchiment
Air	0,00831 mg/m³	< 0,1	EUSES v2.1	Blanchiment de cellulose, décoloration
Air	0,00308 mg/m³	< 0,1	EUSES v2.1	Autre blanchiment

**Santé:**
**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**

aucune/aucun
--------------

---

 Nom du produit: HYPROX® 350

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**PROC1:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0050 mg/m³	0,004	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0017 mg/m³	0,001	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0014 mg/m³	0,001	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**PROC2:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,4958 mg/m <sup>3</sup>	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0496 mg/m <sup>3</sup>	0,04	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,1700 mg/m <sup>3</sup>	0,12	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0170 mg/m <sup>3</sup>	0,01	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,1417 mg/m <sup>3</sup>	0,10	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0142 mg/m <sup>3</sup>	0,01	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**PROC3:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,1488 mg/m <sup>3</sup>	0,11	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,5100 mg/m <sup>3</sup>	0,36	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0510 mg/m <sup>3</sup>	0,04	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,4250 mg/m <sup>3</sup>	0,30	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0425 mg/m <sup>3</sup>	0,03	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**PROC4:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,2479 mg/m³	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,8500 mg/m³	0,61	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0850 mg/m³	0,06	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,7083 mg/m³	0,51	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0708 mg/m³	0,05	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**PROC13:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,4958 mg/m <sup>3</sup>	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0496 mg/m <sup>3</sup>	0,04	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,2479 mg/m <sup>3</sup>	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 95% (PRE 95%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,1700 mg/m <sup>3</sup>	0,12	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0170 mg/m <sup>3</sup>	0,01	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0850 mg/m <sup>3</sup>	0,06	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 95% (PRE 95%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,1417 mg/m <sup>3</sup>	0,10	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0142 mg/m <sup>3</sup>	0,01	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0708 mg/m <sup>3</sup>	0,05	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 95% (PRE 95%) eau oxygénée, 10 % > 4 heures

Nom du produit: HYPROX® 350

Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.
---	--	--	---	---	---

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario. Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

## Scénario IV. d'exposition

### Scénario d'exposition salarié

#### 1. Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment

Liste des descripteurs d'utilisation	
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)  SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir  PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage  PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

<b>Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes</b>	<u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> : Tous les ERC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit  <u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des
---	--

**Nom du produit: HYPROX® 350**

	<p>processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles</p> <p>ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs</p> <p>ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p>
--	--

<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> : Tous les PROC/PC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit</p> <p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition</p> <p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p><u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p>
---	--

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Agent de blanchiment Utilisation dans des produits textiles Bois et articles en bois: meubles ERC4 ERC6b ERC8a ERC8b
---	--

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

<b>Viscosité:</b>	
<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

**Quantités utilisées**

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	négligeable

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**
**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

<b>Air</b>	négligeable
<b>Terre</b>	négligeable
<b>Eau</b>	négligeable
<b>Sédiment:</b>	négligeable
<b>Remarques:</b>	négligeable

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment**

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 35 %
---	---

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

**Viscosité:**

<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

**Quantités utilisées**

**Fréquence et durée d'utilisation**

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	négligeable

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures de management du risque (RMM)****Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

Air	négligeable
Terre	L'exposition attendue est légère.
Eau	Une infiltration dans l'eau doit être évitée.
Sédiment:	L'exposition attendue est légère dans le sédiment.
Remarques:	négligeable

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales****Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment

<b>Catégories de processus:</b>	: Tous les PROC/PC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit
---------------------------------	--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Agent de blanchiment Utilisation dans des produits textiles Bois et articles en bois: meubles PROC1 PROC2 PROC3 PROC4 PROC13 PROC19 PC23 PC24 PC34
---	---

<b>État physique du produit:</b>	négligeable
<b>Pression de la vapeur:</b>	négligeable
<b>Température du processus:</b>	négligeable
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

**Fréquence et durée d'utilisation**

Cette information n'est pas disponible.
---

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Cette information n'est pas disponible.
---

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes:</b>	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

Cette information n'est pas disponible.
---

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.
---

**2.3. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment

<b>Catégories de processus:</b>	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 35 %
---	---

**Nom du produit:** HYPROX® 350

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**


**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
<b>Durée de l'activité</b>	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

<b>de poids corporel:</b>	70 kg
<b>Volume respiratoire:</b>	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes:</b>	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

<b>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b>
Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale		

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.4. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 35 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Fréquence et durée d'utilisation

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

#### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

#### Mesures de management du risque (RMM)

##### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

##### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	80 %	

##### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en OEuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

##### Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

##### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

**2.5. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment

<b>Catégories de processus:</b>	PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 35 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
<b>Durée de l'activité</b>	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

<b>de poids corporel:</b>	70 kg
<b>Volume respiratoire:</b>	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes:</b>	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

<b>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b>
--

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

<b>Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>
---

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	80 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.6. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 35 %
<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Fréquence et durée d'utilisation

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

#### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

#### Mesures de management du risque (RMM)

##### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

##### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	80 %	

##### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en OEuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

##### Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

##### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

**2.7. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment

Catégories de processus:	PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------	---

**Propriétés du produit**

Concentration de la substance dans le mélange:	Englobe les concentrations jusqu'à 12 %
--	---

État physique du produit:	liquide
---------------------------	---------

Pression de la vapeur:	101,3 kPa
------------------------	-----------

Température du processus:	20 °C
---------------------------	-------

Remarques	négligeable
-----------	-------------

**Quantités utilisées**

--

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Autres conditions opératoires pertinentes:	négligeable
--	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité
--

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	80 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en OEuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.8. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 12 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Fréquence et durée d'utilisation

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

#### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

#### Mesures de management du risque (RMM)

##### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

##### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations professionnelles:	inhalation	Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	80 %	

##### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations professionnelles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en OEuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

##### Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations professionnelles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

##### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

### 3. Détermination de l'exposition

#### Environnement:

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**

aucune/aucun
--------------

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**

ERC4, ERC6b, ERC8a, ERC8b, ERC8e:

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Tous		0		Non important pour ce scénario d'exposition.

#### Santé:

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**

aucune/aucun
--------------

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**

PROC1:

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0050 mg/m³	0,004	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0017 mg/m³	0,001	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0014 mg/m³	0,001	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**PROC2:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,4958 mg/m <sup>3</sup>	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,8500 mg/m <sup>3</sup>	0,61	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,1700 mg/m <sup>3</sup>	0,12	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,7083 mg/m <sup>3</sup>	0,51	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,1417 mg/m <sup>3</sup>	0,10	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**PROC3:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,2975 mg/m <sup>3</sup>	0,21	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,5100 mg/m <sup>3</sup>	0,36	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,1020 mg/m <sup>3</sup>	0,07	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,4250 mg/m <sup>3</sup>	0,30	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,0850 mg/m <sup>3</sup>	0,06	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) 10 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**PROC4:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,9917 mg/m³	0,71	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,3400 mg/m³	0,24	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,2833 mg/m³	0,20	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**PROC13:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,3400 mg/m³	0,24	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,2833 mg/m³	0,20	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**PROC19:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,8500 mg/m³	0,61	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local		0,7083 mg/m³	0,51	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 10 % > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

**4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition**

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario. Les paramètres échelonnable sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

**Scénario d'exposition**
**V.**
**Scénario d'exposition consommateur**
**1. Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**Liste des descripteurs d'utilisation**

120/206

Nom du produit: HYPROX® 350

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)  SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir  PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage  PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

<b>Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes</b>	<u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> : Tous les ERC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit  <u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles  ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs  ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts  ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
---	--

<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> :  <u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> :
---	--

## 2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment

### Caractéristiques du produit

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Agent de blanchiment Utilisation dans des produits textiles Bois et articles en bois: meubles ERC4 ERC6b ERC8a ERC8b
---	--

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

Nom du produit: HYPROX® 350

<b>Viscosité</b>	
<b>Viscosité, cinématique</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>quantités utilisées</b>	
Cette information n'est pas disponible.	
<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
<b>avec collecte d'échantillon</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon</b>	négligeable
<b>Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	négligeable
<b>Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement</b>	
<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
<b>Mesures de management du risque (RMM)</b>	
<b>Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales</b>	
<b>Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets</b>	
aucune/aucun	
<b>Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets</b>	
aucune/aucun	
<b>autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH</b>	
Cette information n'est pas disponible.	
<b>2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour:</b> Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment	
<b>Caractéristiques du produit</b>	
<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 35 %
<b>État</b>	liquide
<b>Viscosité</b>	

**Nom du produit: HYPROX® 350**

<b>Viscosité, cinématique</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique</b>	Cette information n'est pas disponible.

**quantités utilisées**

Cette information n'est pas disponible.

**Fréquence et durée d'utilisation**

<b>avec collecte d'échantillon</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon</b>	négligeable

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	négligeable

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**
**Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales**
**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

aucune/aucun
--------------

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

aucune/aucun
--------------

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.
---

**2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'utilisateur pour:  
Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment**

<b>Catégories de produits:</b>	PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir
--------------------------------	--

**Nom du produit:** HYPROX® 350

**Caractéristiques du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Agent de blanchiment Utilisation dans des produits textiles Bois et articles en bois: meubles PC23 PC24 PC34
---	---

<b>État physique du produit:</b>	négligeable
<b>Pression de la vapeur:</b>	négligeable
<b>Température du processus:</b>	négligeable
<b>Remarques</b>	négligeable
<b>Application:</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

Cette information n'est pas disponible.

**Fréquence et durée d'utilisation**
**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Cette information n'est pas disponible.

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'utilisateur**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

négligeable

**2.3. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'utilisateur pour:**  
 Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment

<b>Catégories de produits:</b>	PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir
--------------------------------	--

**Caractéristiques du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	12 %
---	------

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable
<b>Application:</b>	négligeable

**Nom du produit:** HYPROX® 350**Quantités utilisées**

Cette information n'est pas disponible.

**Fréquence et durée d'utilisation**

	durée de vie (h/j):	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	5 min		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	60 kg
Volume respiratoire:	20 m³/jour

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'utilisateur**

Autres conditions opératoires pertinentes	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)****Conditions et mesures pour l'information et pour les indications relatives au comportement à destination du consommateur**

Utilisations par les consommateurs	inhalation Portes et fenêtres ouvertes.
Utilisations par les consommateurs	Cutané Porter un équipement de protection individuelle. Voir point 8 de la fiche de données de sécurité.

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Protection individuelle)
--

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

négligeable
-------------

**3. Estimation d'exposition et référence à sa source****Environnement:****Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**

aucune/aucun

---

**Nom du produit:** HYPROX® 350

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**ERC4, ERC6b, ERC8a, ERC8b, ERC8e:**

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Tous		0		Non important pour ce scénario d'exposition.

**Santé:**
**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**

aucune/aucun
--------------

**Agents de blanchiment oxygénés, Agent de blanchiment:**
**PC23, PC24, PC26, PC34:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Consommateur - par inhalation, court terme - locaux		0,13 mg/m³	0,067	EU RAR	aucune/aucun
Consommateur - dermique			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses processus et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition.

Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un processus défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

## Scénario d'exposition

### VI.

#### Scénario d'exposition salarié

##### 1.pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture

###### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels  SU1: Agriculture, sylviculture, pêche  SU2a: Exploitation minière (hors industries offshore)  SU2b: Industries offshore  SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC0: Autre  PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation  PC37: Utilisation dans les agents de traitement de l'eau

<b>Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes</b>	<u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> : Tous les ERC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit  <u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> ERC4: Utilisation industrielle d'adjuntoirs de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles  ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuntoirs de fabrication réactifs
---	--

**Nom du produit:** HYPROX® 350

	<p>ERC8a: Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)</p> <p>ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p>
--	---

<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<p><u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> : Tous les PROC/PC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit</p> <p><u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p><u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p><u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p><u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition</p>
---	---

## 2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement

**pour:** pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture

Nom du produit: HYPROX® 350

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Utilisation industrielle de produits de traitement de l'eau Traitement préalable des eaux usées Traitement d'eau potable Utilisation dans les agents de traitement de l'eau Utilisation dans les produits chimiques en exploitation minière Comburants. ERC4 ERC6b ERC8a ERC8b ERC8d ERC8e
---	---

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

<b>Viscosité:</b>	
<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

<b>Quantités utilisées</b>	
----------------------------	--

<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
---	--

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable

<b>Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
--	--

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	négligeable

<b>Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement</b>	
--	--

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

<b>Mesures de management du risque (RMM)</b>	
--	--

<b>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b>	
--	--

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).
---

<b>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol</b>	
--	--

<b>Air</b>	négligeable
<b>Terre</b>	négligeable
<b>Eau</b>	négligeable
<b>Sédiment:</b>	négligeable
<b>Remarques:</b>	négligeable

129/206

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
---	---

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

**Viscosité:**

<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

**Quantités utilisées**

<b>Montant annuel par site</b>	4,93 tonnes/an
<b>Part de tonnage régional utilisée localement</b>	0,2 en %

**Fréquence et durée d'utilisation**

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	négligeable

Nom du produit: HYPROX® 350

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

type	Jours d'émission	Facteurs d'émission			Remarques
		Air	Terre	Eau	
Continuel	15	10 %	80 %	5 %	

**Autres conditions opératoires pertinentes** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

Air	Évacuation des gaz de fumée : combustion ou autre, épuration adéquate des gaz de fumée
Terre	L'exposition attendue est légère.
Eau	Une infiltration dans l'eau doit être évitée., À évacuer uniquement dans les stations d'épuration à bactéries adaptées.
Sédiment:	L'exposition attendue est légère dans le sédiment.
Remarques:	négligeable

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

proportion de la quantité utilisée qui peut être valorisée dans un centre de traitement des déchets externe:

Traitement approprié des déchets	Efficacité du traitement	Remarques
Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée.		

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

**2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

<b>Catégories de processus:</b>	: Tous les PROC/PC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Utilisation industrielle de produits de traitement de l'eau Traitement préalable des eaux usées Traitement d'eau potable Utilisation dans les agents de traitement de l'eau Utilisation dans les produits chimiques en exploitation minière Comburants. PROC1 PROC2 PROC3 PROC4 PC20 PC37
---	--

<b>État physique du produit:</b>	négligeable
<b>Pression de la vapeur:</b>	négligeable
<b>Température du processus:</b>	négligeable
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**


**Fréquence et durée d'utilisation**

Cette information n'est pas disponible.
---

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Cette information n'est pas disponible.
---

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes:</b>	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

Cette information n'est pas disponible.
---

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.
---

Nom du produit: HYPROX® 350

**2.3. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture

<b>Catégories de processus:</b>	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
<b>Durée de l'activité</b>	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

<b>de poids corporel:</b>	70 kg
<b>Volume respiratoire:</b>	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

**Autres conditions opératoires pertinentes:** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**
**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité
--

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale		

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.4. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour: pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur ou extérieur				

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale		

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.5. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour: pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur ou extérieur				

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	intérieur, Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		
:		Utilisation en extérieur, [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	90 %	

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.6. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour: pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur ou extérieur				

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	intérieur, Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		
:		Utilisation en extérieur, [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	90 %	

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**3. Détermination de l'exposition**
**Environnement:**
**pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:**

aucune/aucun

**pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:**
**ERC4, ERC6b, ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC8e:**

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Eau douce	0,0085 mg/l	0,675	EUSES v2.1	aucune/aucun
eau de mer	0,000775 mg/l	0,0062	EUSES v2.1	aucune/aucun

**Nom du produit: HYPROX® 350**

terre	0,000113 Poids humide mg / kg	0,061	EUSES v2.1	aucune/aucun
Station d'épuration	0,058 mg/l	0,012	EUSES v2.1	aucune/aucun
Air	0,000384 mg/m³	< 0,1	EUSES v2.1	aucune/aucun

**Santé:**

**pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:**

aucune/aucun
--------------

**pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:**

**PROC1:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,007 mg/m³	0,005	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,005 mg/m³	0,004	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,002 mg/m³	0,001	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:**

**PROC2:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,708 mg/m <sup>3</sup>	0,51	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,496 mg/m <sup>3</sup>	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,496 mg/m <sup>3</sup>	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,347 mg/m <sup>3</sup>	0,25	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,17 mg/m <sup>3</sup>	0,12	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,119 mg/m <sup>3</sup>	0,09	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:**

**PROC3:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,2125 mg/m <sup>3</sup>	0,15	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,1488 mg/m <sup>3</sup>	0,11	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,1488 mg/m <sup>3</sup>	0,11	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	1,041 mg/m <sup>3</sup>	0,74	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,1041 mg/m <sup>3</sup>	0,07	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,51 mg/m <sup>3</sup>	0,36	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,051 mg/m <sup>3</sup>	0,04	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,357 mg/m <sup>3</sup>	0,26	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,0357 mg/m <sup>3</sup>	0,03	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:**

**PROC4:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,3542 mg/m <sup>3</sup>	0,25	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,2479 mg/m <sup>3</sup>	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,2479 mg/m <sup>3</sup>	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,1735 mg/m <sup>3</sup>	0,12	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,85 mg/m <sup>3</sup>	0,61	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,085 mg/m <sup>3</sup>	0,06	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,595 mg/m <sup>3</sup>	0,43	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,0595 mg/m <sup>3</sup>	0,04	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses processus et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition.

Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un processus défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

## Scénario d'exposition

## VII.

### Scénario d'exposition salarié

#### 1.pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture

Liste des descripteurs d'utilisation	
Secteurs d'utilisation	SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)  SU1: Agriculture, sylviculture, pêche  SU2a: Exploitation minière (hors industries offshore)  SU2b: Industries offshore  SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
Catégories de produit chimique [PC]:	PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation  PC37: Utilisation dans les agents de traitement de l'eau

Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes	<u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> : Tous les ERC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit  <u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> ERC4: Utilisation industrielle d'adjuntoirs de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles  ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuntoirs de fabrication réactifs  ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuntoirs de
--	---

**Nom du produit: HYPROX® 350**

	<p>fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p>
--	--

<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<p><u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> : Tous les PROC/PC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit</p> <p><u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p><u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p><u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p><u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition</p>
---	---

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Utilisation industrielle de produits de traitement de l'eau Traitement préalable des eaux usées Traitement d'eau potable Utilisation dans les agents de traitement de l'eau Utilisation dans les produits chimiques en exploitation minière Comburants. ERC4 ERC6b ERC8a ERC8b ERC8d ERC8e  Déchets provenant de la décontamination des sols et des eaux souterraines Comburants. ERC8e  pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture Utilisation dans les agents nettoyants ERC8a ERC8b ERC8e
---	---

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

<b>Viscosité:</b>	
<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

<b>Quantités utilisées</b>	
----------------------------	--

<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>	
---	--

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable

<b>Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</b>	
--	--

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	négligeable

<b>Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement</b>	
--	--

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

Air	négligeable
Terre	négligeable
Eau	négligeable
Sédiment:	négligeable
Remarques:	négligeable

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/reduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

--

**Propriétés du produit**

Concentration de la substance dans le mélange:	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
--	---

État	liquide
------	---------

**Viscosité:**

Viscosité, cinématique:	Cette information n'est pas disponible.
Viscosité, dynamique:	Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Quantités utilisées**

**Fréquence et durée d'utilisation**

avec collecte d'échantillon:	négligeable
Avec collecte d'échantillon:	négligeable

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):	négligeable
Facteur de dilution local dans l'eau douce	négligeable
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	négligeable

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

Autres conditions opératoires pertinentes	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

Air	négligeable
Terre	L'exposition attendue est légère.
Eau	Une infiltration dans l'eau doit être évitée.
Sédiment:	L'exposition attendue est légère dans le sédiment.
Remarques:	négligeable

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

**proportion de la quantité utilisée qui peut être valorisée dans un centre de traitement des déchets externe:**

Traitement approprié des déchets	Efficacité du traitement	Remarques
Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée.		

**Nom du produit:** HYPROX® 350**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

<b>Catégories de processus:</b>	: Tous les PROC/PC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Utilisation industrielle de produits de traitement de l'eau Traitement préalable des eaux usées Traitement d'eau potable Utilisation dans les agents de traitement de l'eau Utilisation dans les produits chimiques en exploitation minière Comburants. PROC1 PROC2 PROC3 PROC4 PC20 PC37  Déchets provenant de la décontamination des sols et des eaux souterraines Comburants. PROC2 PROC3 PROC4  pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture Utilisation dans les agents nettoyants PROC2 PROC4 PC20 PC37
---	---

<b>État physique du produit:</b>	négligeable
<b>Pression de la vapeur:</b>	négligeable
<b>Température du processus:</b>	négligeable
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

**Fréquence et durée d'utilisation**

Cette information n'est pas disponible.
---

Nom du produit: HYPROX® 350

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Cette information n'est pas disponible.

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes:</b>	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.3. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
----------------------------------	---------

<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
-------------------------------	-----------

<b>Température du processus:</b>	20 °C
----------------------------------	-------

<b>Remarques</b>	négligeable
------------------	-------------

**Quantités utilisées**

--

**Fréquence et durée d'utilisation**

	<b>Durée de vie:</b>	<b>Fréquence d'utilisation:</b>	<b>Remarques</b>
<b>Durée de l'activité</b>	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

<b>de poids corporel:</b>	70 kg
---------------------------	-------

<b>Volume respiratoire:</b>	10 m <sup>3</sup> /8 heures
-----------------------------	-----------------------------

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

<b>domaine d'utilisation</b>	<b>Taille de l'espace:</b>	<b>Temperature :</b>	<b>Taux de ventilation</b>	<b>Remarques</b>
Utilisation en intérieur				

**Nom du produit: HYPROX® 350**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes:</b>	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**
**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité
--

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale		

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.
---

**2.4. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C

**Nom du produit: HYPROX® 350**

<b>Remarques</b>	négligeable
------------------	-------------

<b>Quantités utilisées</b>

<b>Fréquence et durée d'utilisation</b>

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
<b>Durée de l'activité</b>	> 4 h		

<b>Facteurs humains indépendants du management du risque</b>

<b>de poids corporel:</b>	70 kg
<b>Volume respiratoire:</b>	10 m <sup>3</sup> /8 heures

<b>Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié</b>

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur ou extérieur				

<b>Autres conditions opératoires pertinentes:</b>	négligeable
<b>Mesures de management du risque (RMM)</b>	

<b>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</b>
Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

<b>Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	intérieur, Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	80 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		
:		Utilisation en extérieur, [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	90 %	

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.5. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour: pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

Catégories de processus:	PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
--------------------------	---

**Propriétés du produit**

Concentration de la substance dans le mélange:	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
--	---

État physique du produit:	liquide
Pression de la vapeur:	101,3 kPa
Température du processus:	20 °C
Remarques	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur ou extérieur				

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	intérieur, Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	80 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		
:		Utilisation en extérieur, [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	90 %	

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.6. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour: pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur ou extérieur				

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	intérieur, Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	85 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		
:		Utilisation en extérieur, [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	90 %	

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**3. Détermination de l'exposition**

Environnement:

pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:

ERC4, ERC6b, ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC8e:

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Tous		0		Non important pour ce scénario d'exposition.

Nom du produit: HYPROX® 350

pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:

ERC4, ERC6b, ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC8e:

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Tous		0		Non important pour ce scénario d'exposition.

Santé:

pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:

aucune/aucun
--------------

pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:

PROC1:

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,007 mg/m³	0,005	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,005 mg/m³	0,004	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,002 mg/m³	0,001	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:**

**PROC2:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,7084 mg/m <sup>3</sup>	0,51	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,2479 mg/m <sup>3</sup>	0,18	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,4958 mg/m <sup>3</sup>	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,1735 mg/m <sup>3</sup>	0,12	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,85 mg/m <sup>3</sup>	0,61	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,17 mg/m <sup>3</sup>	0,12	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,595 mg/m <sup>3</sup>	0,43	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,0595 mg/m <sup>3</sup>	0,04	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:

PROC3:

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,425 mg/m <sup>3</sup>	0,30	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,1488 mg/m <sup>3</sup>	0,11	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,2976 mg/m <sup>3</sup>	0,21	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	1,041 mg/m <sup>3</sup>	0,74	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,1041 mg/m <sup>3</sup>	0,07	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,51 mg/m <sup>3</sup>	0,36	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,102 mg/m <sup>3</sup>	0,07	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 80% (LEV 80%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,357 mg/m <sup>3</sup>	0,26	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,0357 mg/m <sup>3</sup>	0,03	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

**pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:**

**PROC4:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,4958 mg/m <sup>3</sup>	0,35	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 50 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,9916 mg/m <sup>3</sup>	0,71	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 85% (LEV 85%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,3471 mg/m <sup>3</sup>	0,25	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 35 % > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,34 mg/m <sup>3</sup>	0,24	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 85% (LEV 85%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	1,19 mg/m <sup>3</sup>	0,85	ECETOC TRA v2.0 travailleur	eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,119 mg/m <sup>3</sup>	0,09	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) eau oxygénée, 12% > 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition.

Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

## Scénario d'exposition

### VIII.

#### Scénario d'exposition consommateur

##### 1.pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:

Liste des descripteurs d'utilisation	
Secteurs d'utilisation	SU21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)  SU1: Agriculture, sylviculture, pêche  SU2a: Exploitation minière (hors industries offshore)  SU2b: Industries offshore  SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
Catégories de produit chimique [PC]:	PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation  PC37: Utilisation dans les agents de traitement de l'eau  PC0: Autre  : (Produit d'assainissement de l'environnement)

Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes	<u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> : Tous les ERC : utilisation identifiée comme indiqué comme suit  <u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie
--	---

**Nom du produit: HYPROX® 350**

	intégrante des articles  ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs  ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts  ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
--	--

<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> :  <u>pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:</u> :
---	--

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**
**Caractéristiques du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Utilisation industrielle de produits de traitement de l'eau Traitement préalable des eaux usées Traitement d'eau potable Utilisation dans les agents de traitement de l'eau Utilisation dans les produits chimiques en exploitation minière Comburants. ERC4 ERC6b ERC8a ERC8b ERC8d ERC8e
---	---

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

<b>Viscosité</b>	
<b>Viscosité, cinématique</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique</b>	Cette information n'est pas disponible.

<b>quantités utilisées</b>
Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

avec collecte d'échantillon	négligeable
Avec collecte d'échantillon	négligeable

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Débit de l'eau de surface de réception (m <sup>3</sup> /d):	négligeable
Facteur de dilution local dans l'eau douce	négligeable
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	négligeable

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

Autres conditions opératoires pertinentes	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures relatifs aux stations d'épuration municipales**

**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

aucune/aucun
--------------

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

aucune/aucun
--------------

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.
---

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la substance dans le mélange:	Englobe les concentrations jusqu'à 50 %
--	---

État	liquide
------	---------

**Viscosité**

Viscosité, cinématique	Cette information n'est pas disponible.
Viscosité, dynamique	Cette information n'est pas disponible.

**quantités utilisées**

Cette information n'est pas disponible.
---

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

avec collecte d'échantillon	négligeable
Avec collecte d'échantillon	négligeable

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):	négligeable
Facteur de dilution local dans l'eau douce	négligeable
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	négligeable

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

Autres conditions opératoires pertinentes	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures relatifs aux stations d'épuration municipales**

**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

proportion de la quantité utilisée qui peut être valorisée dans un centre de traitement des déchets externe:

Traitement approprié des déchets	Efficacité du traitement	Remarques
Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée.		

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

aucune/aucun
--------------

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.
---

**2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'utilisateur pour: pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

Catégories de produits:	PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
-------------------------	---

Nom du produit: HYPROX® 350

**Caractéristiques du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Utilisation industrielle de produits de traitement de l'eau Traitement préalable des eaux usées Traitement d'eau potable Utilisation dans les agents de traitement de l'eau Utilisation dans les produits chimiques en exploitation minière Comburants. PC20 PC37
---	--

<b>État physique du produit:</b>	négligeable
<b>Pression de la vapeur:</b>	négligeable
<b>Température du processus:</b>	négligeable
<b>Remarques</b>	négligeable
<b>Application:</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

Cette information n'est pas disponible.

**Fréquence et durée d'utilisation**
**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Cette information n'est pas disponible.

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'utilisateur**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

négligeable

**2.3. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'utilisateur pour: pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture**

<b>Catégories de produits:</b>	PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
--------------------------------	---

**Caractéristiques du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	12 %
---	------

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C

**Nom du produit: HYPROX® 350**

<b>Remarques</b>	négligeable
<b>Application:</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

<b>Quantité par utilisation</b>	2,5 kg
---------------------------------	--------

**Fréquence et durée d'utilisation**

	<b>durée de vie (h/j):</b>	<b>Fréquence d'utilisation:</b>	<b>Remarques</b>
<b>Durée d'exposition</b>	45 s		
<b>Temps d'application</b>	18 s		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

<b>de poids corporel:</b>	65 kg
<b>Volume respiratoire:</b>	34,7 m <sup>3</sup> /jour

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'utilisateur**

<b>domaine d'utilisation</b>	<b>Taille de l'espace:</b>	<b>Temperature :</b>	<b>Taux de ventilation</b>	<b>Remarques</b>
Utilisation en intérieur	1 m <sup>3</sup>		0,5	

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	Zone de dégagement: 0,002 m <sup>2</sup> Masse moléculaire de la matrice: 22 g/mol Vitesse de transfert de masse: 0,404 m/min
--	---

**Mesures de management du risque (RMM)**
**Conditions et mesures pour l'information et pour les indications relatives au comportement à destination du consommateur**

Utilisations par les consommateurs	inhalation Portes et fenêtres ouvertes.
Utilisations par les consommateurs	Cutané Porter un équipement de protection individuelle. Voir point 8 de la fiche de données de sécurité.

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Protection individuelle)
--

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

négligeable
-------------

Nom du produit: HYPROX® 350

### 3. Estimation d'exposition et référence à sa source

**Environnement:**

pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:

ERC4, ERC6b, ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC8e:

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Tous		0		Non important pour ce scénario d'exposition.

pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:

ERC4, ERC6b, ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC8e:

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Tous		0		Non important pour ce scénario d'exposition.

**Santé:**

pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:

aucune/aucun
--------------

pour une utilisation comme produit chimique dans l'agriculture:

PC20, PC37:

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Consommateur - par inhalation, court terme - locaux	intérieur	0,065 mg/m³	0,034	ConsExpo v4.1	aucune/aucun
Consommateur - dermique	intérieur		0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

Nom du produit: HYPROX® 350

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition.

Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

## Scénario d'exposition

### IX.

#### Scénario d'exposition salarié

##### 1. Utilisation dans les agents nettoyants

Liste des descripteurs d'utilisation	
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)  SU4: Fabrication de produits alimentaires  SU20: Services de santé
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC21: Substances chimiques de laboratoire  PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

<b>Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes</b>	<u>Utilisation dans les agents nettoyants:</u> ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts  ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
---	--

**Nom du produit: HYPROX® 350**

<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<u>Utilisation dans les agents nettoyants:</u> PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles  <u>Utilisation dans les agents nettoyants:</u> PROC10: Application au rouleau ou au pinceau  PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage  <u>Utilisation dans les agents nettoyants:</u> PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
---	--

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Utilisation dans les agents nettoyants**

--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	12 %
---	------

<b>État</b>	
-------------	--

**Viscosité:**

<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

**Quantités utilisées**

<b>Montant annuel par site</b>	Non applicable
<b>Part de tonnage régional utilisée localement</b>	0,2 en %

**Fréquence et durée d'utilisation**

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	10
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	100

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

Air	négligeable
Terre	L'exposition attendue est légère.
Eau	Une infiltration dans l'eau doit être évitée.
Sédiment:	L'exposition attendue est légère dans le sédiment.
Remarques:	négligeable

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

**Taille des canalisations/desstations d'épuration communales (m³/d):**

type:	station d'épuration
Capacité:	2.000 m3/j
Efficacité du traitement:	négligeable
Technique de traitement de la boue:	négligeable
Mesures pour limiter les émissions atmosphériques:	négligeable
Remarques:	Eau de rivière

**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

proportion de la quantité utilisée qui peut être valorisée dans un centre de traitement des déchets externe:

Traitement approprié des déchets	Efficacité du traitement	Remarques
Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée.		

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

**2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 Utilisation dans les agents nettoyants

Catégories de processus:	PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
--------------------------	---

**Propriétés du produit**

Concentration de la substance dans le mélange:	7% Nettoyage par vaporisation
--	----------------------------------

État physique du produit:	liquide
Pression de la vapeur:	101,3 kPa
Température du processus:	20 °C
Remarques	négligeable

**Quantités utilisées**

--

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée d'exposition	10 min		Nettoyage par vaporisation
Durée de pulvérisation	25 s		Nettoyage par vaporisation

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur	15 m <sup>3</sup>		1,5	Nettoyage par vaporisation

Autres conditions opératoires pertinentes:	Taux d'échange de masse: 0,78 g/s Fraction transmise par l'air: 0,2 Part de poids sur les composants non volatiles: 0,1 Densité de la substance non volatile: 1,8 g/cm <sup>3</sup> Diamètre d'inhalation: 15 µm . L'eau forme la matrice
--	---

**Mesures de management du risque (RMM)**
**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité
--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations professionnelles:	inhalation	Ventilation générale		

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations professionnelles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé., Vérifier que la pulvérisation se fait toujours dans la direction opposée au personnel.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations professionnelles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.3. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Utilisation dans les agents nettoyants**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC10: Application au rouleau ou au pinceau  PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	0,15% Nettoyage par essuyage, brossage
<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Quantités utilisées

Quantité par utilisation	400 g Nettoyage par essuyage, brossage
--------------------------	--

#### Fréquence et durée d'utilisation

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
<b>Durée d'exposition</b>	60 min		Nettoyage par essuyage, brossage
<b>Temps d'application</b>	45 min		Nettoyage par essuyage, brossage

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

#### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur	58 m <sup>3</sup>		1	Nettoyage par essuyage, brossage

**Autres conditions opératoires pertinentes:** Zone de dégagement: 10 m<sup>2</sup>. Nettoyage par essuyage, brossageVitesse de transfert de masse: 0,404 m/min . Nettoyage par essuyage, brossage

#### Mesures de management du risque (RMM)

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité
--

#### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations professionnelles:	inhalation	Ventilation générale		

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations professionnelles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé., Vérifier que la pulvérisation se fait toujours dans la direction opposée au personnel.	
	Cutané	On part du principe de la mise en OEuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations professionnelles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.4. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Utilisation dans les agents nettoyeurs**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	2,4% Nettoyant sanitaire
---	-----------------------------

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

<b>Quantité par utilisation</b>	200 g Nettoyant sanitaire
---------------------------------	---------------------------

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Fréquence et durée d'utilisation

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
<b>Durée d'exposition</b>	5 min		Nettoyant sanitaire
<b>Temps d'application</b>	2 min		Nettoyant sanitaire

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

#### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur	15 m <sup>3</sup>		1,5	Nettoyage par vaporisation
Utilisation en intérieur	2,5 m <sup>3</sup>		2	Nettoyant sanitaire

<b>Autres conditions opératoires pertinentes:</b>	Zone de dégagement: 0,075 m <sup>2</sup> . Nettoyant sanitaire Masse moléculaire de la matrice: 22 g/mol . Nettoyant sanitaire
---	---

#### Mesures de management du risque (RMM)

##### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

##### Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations professionnelles:	inhalation	Ventilation générale		

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations professionnelles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé., Vérifier que la pulvérisation se fait toujours dans la direction opposée au personnel.	
	Cutané	On part du principe de la mise en OEuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations professionnelles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**3. Détermination de l'exposition**
**Environnement:**
**Utilisation dans les agents nettoyants:**

ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC8e:

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Eau douce	0,0037 mg/l	0,294	EUSES v2.1	aucune/aucun
eau de mer	0,000294 mg/l	0,023	EUSES v2.1	aucune/aucun
terre	0,000111 Poids humide mg / kg	0,06	EUSES v2.1	aucune/aucun
Station d'épuration	0,0095 mg/l	0,002	EUSES v2.1	aucune/aucun

**Nom du produit: HYPROX® 350**

Air	0,000007 9 mg/m³	< 0,1	EUSES v2.1	aucune/aucun
-----	---------------------	-------	------------	--------------

**Santé:**
**Utilisation dans les agents nettoyants:**
**PROC11:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à court terme - local	intérieur	0,002 mg/m³	0,0007	ConsExpo v4.1	Nettoyage par vaporisation
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

**Utilisation dans les agents nettoyants:**
**PROC10, PROC13:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à court terme - local	intérieur	1,07 mg/m³	0,357	ConsExpo v4.1	Nettoyage par essuyage, brossage
Salarié - par inhalation, à long terme - local		1,07 mg/m³	0,76	AISE REACT	Nettoyage par essuyage, brossage
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

**Nom du produit: HYPROX® 350**
**Utilisation dans les agents nettoyants:**
**PROC19:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à court terme - local	intérieur	1,16 mg/m <sup>3</sup>	0,387	ConsExpo v4.1	Nettoyant sanitaire
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

**4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition**

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario. Les paramètres échelonnable sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

**Scénario d'exposition X.**
**Scénario d'exposition consommateur**
**1.Utilisation dans les agents nettoyants:**
**Liste des descripteurs d'utilisation**

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)  SU4: Fabrication de produits alimentaires
-------------------------------	--

**Nom du produit: HYPROX® 350**

	SU20: Services de santé
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC21: Substances chimiques de laboratoire  PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

<b>Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes</b>	<u>Utilisation dans les agents nettoyeurs:</u> ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts  ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
---	--

<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<u>Utilisation dans les agents nettoyeurs:</u> :
---	---

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Utilisation dans les agents nettoyeants**
**Caractéristiques du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	12 %
---	------

**État**

<b>Viscosité</b>	
<b>Viscosité, cinématique</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique</b>	Cette information n'est pas disponible.

**quantités utilisées**

<b>Montant annuel par site</b>	Non applicable
<b>Part de tonnage régional utilisée localement</b>	0,2 en %

**Fréquence et durée d'utilisation**

<b>avec collecte d'échantillon</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon</b>	négligeable

Nom du produit: HYPROX® 350

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):	négligeable
Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

Autres conditions opératoires pertinentes	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures relatifs aux stations d'épuration municipales**

Taille des canalisations/des stations d'épuration communales (m³/d):	
type:	station d'épuration
Capacité:	2.000 m³/j
Efficacité du traitement:	station d'épuration
Technique de traitement de la boue:	négligeable
Mesures pour limiter les émissions atmosphériques:	négligeable
Remarques	Eau de rivière

**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

proportion de la quantité utilisée qui peut être valorisée dans un centre de traitement des déchets externe:

Traitement approprié des déchets	Efficacité du traitement	Remarques
Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée.		

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

aucune/aucun
--------------

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.
---

**2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'utilisateur pour:  
Utilisation dans les agents nettoyants**

Catégories de produits:	PC21: Substances chimiques de laboratoire
-------------------------	---

**Nom du produit:** HYPROX® 350

**Caractéristiques du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 12 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable
<b>Application:</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

<b>Quantité par utilisation</b>	200 g
---------------------------------	-------

**Fréquence et durée d'utilisation**

	<b>durée de vie (h/j):</b>	<b>Fréquence d'utilisation:</b>	<b>Remarques</b>
<b>Durée d'exposition</b>	5 min		
<b>Temps d'application</b>	2 min		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

<b>de poids corporel:</b>	60 kg
<b>Volume respiratoire:</b>	20 m <sup>3</sup> /jour

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'utilisateur**

<b>domaine d'utilisation</b>	<b>Taille de l'espace:</b>	<b>Temperature :</b>	<b>Taux de ventilation</b>	<b>Remarques</b>
Utilisation en intérieur	2,5 m <sup>3</sup>		2	

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	Zone de dégagement: 0,075 m <sup>2</sup> Masse moléculaire de la matrice: 22 g/mol
--	---

Nom du produit: HYPROX® 350

### Mesures de management du risque (RMM)

### Conditions et mesures pour l'information et pour les indications relatives au comportement à destination du consommateur

Utilisations par les consommateurs	inhalation Portes et fenêtres ouvertes.
Utilisations par les consommateurs	Cutané Porter un équipement de protection individuelle. Voir point 8 de la fiche de données de sécurité.

### Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Protection individuelle)

### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

négligeable

## 3. Estimation d'exposition et référence à sa source

### Environnement:

#### Utilisation dans les agents nettoyants:

ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC8e:

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Eau douce	0,0037 mg/l	0,294	EUSES v2.1	aucune/aucun
eau de mer	0,000294 mg/l	0,023	EUSES v2.1	aucune/aucun
terre	0,000111 Poids humide mg / kg	0,06	EUSES v2.1	aucune/aucun
Station d'épuration	0,0095 mg/l	0,002	EUSES v2.1	aucune/aucun
Air	0,0000079 mg/m³	< 0,1	EUSES v2.1	aucune/aucun

**Nom du produit: HYPROX® 350**
**Santé:**
**Utilisation dans les agents nettoyants:**
**PC21, PC35:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Consommateur - par inhalation, court terme - locaux	intérieur	1,16 mg/m³	0,6	ConsExpo v4.1	Supposition la plus pessimiste Nettoyant sanitaire
Consommateur - dermique			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

**4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition**

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario. Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

**Scénario d'exposition**
**XI.**
**Scénario d'exposition salarié**
**1. Agents de blanchiment oxygénés, Pour l'utilisation cosmétique**
**Liste des descripteurs d'utilisation**

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels

**Nom du produit: HYPROX® 350**

<b>Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes</b>	Agents de blanchiment oxygénés: ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	Agents de blanchiment oxygénés: PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Agents de blanchiment oxygénés, Pour l'utilisation cosmétique**

--

**Propriétés du produit**

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

**Viscosité:**

<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

**Quantités utilisées**

<b>Montant annuel par site</b>	Non applicable
<b>Part de tonnage régional utilisée localement</b>	0,2 en %

**Fréquence et durée d'utilisation**

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	10
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	100

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

Air	négligeable
Terre	L'exposition attendue est légère.
Eau	Une infiltration dans l'eau doit être évitée.
Sédiment:	L'exposition attendue est légère dans le sédiment.
Remarques:	négligeable

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

**Taille des canalisations/desstations d'épuration communales (m<sup>3</sup>/d):**

type:	station d'épuration
Capacité:	2.000 m3/j
Efficacité du traitement:	négligeable
Technique de traitement de la boue:	négligeable
Mesures pour limiter les émissions atmosphériques:	négligeable
Remarques:	Eau de rivière

**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

proportion de la quantité utilisée qui peut être valorisée dans un centre de traitement des déchets externe:

Traitement approprié des déchets	Efficacité du traitement	Remarques
Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée.		

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

## 2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour: Agents de blanchiment oxygénés, Pour l'utilisation cosmétique

Catégories de processus:	PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
--------------------------	--

### Propriétés du produit

État physique du produit:	liquide
Pression de la vapeur:	101,3 kPa
Température du processus:	20 °C
Remarques	négligeable

### Quantités utilisées

--

### Fréquence et durée d'utilisation

Cette information n'est pas disponible.
---

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Cette information n'est pas disponible.
---

### Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Autres conditions opératoires pertinentes:	. Non applicable cosmétique
--	-----------------------------

### Mesures de management du risque (RMM)

Cette information n'est pas disponible.
---

### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.
---

## 3. Détermination de l'exposition

### Environnement:

#### Agents de blanchiment oxygénés, Pour l'utilisation cosmétique:

##### ERC8b:

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Eau douce	0,0037 mg/l	0,294	EUSES v2.1	aucune/aucun

**Nom du produit: HYPROX® 350**

eau de mer	0,000294 mg/l	0,023	EUSES v2.1	aucune/aucun
terre	0,000111 Poids humide mg / kg	0,06	EUSES v2.1	aucune/aucun
Station d'épuration	0,0095 mg/l	0,002	EUSES v2.1	aucune/aucun
Air	0,0000079 mg/m³	< 0,1	EUSES v2.1	aucune/aucun

**Santé:**
**Agents de blanchiment oxygénés, Pour l'utilisation cosmétique:**

aucune/aucun
--------------

**4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition**

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario. Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

**Scénario  
d'exposition**
**XII.**
**Scénario d'exposition consommateur**
**1. Agents de blanchiment oxygénés, Pour l'utilisation cosmétique:**

Liste des descripteurs d'utilisation	
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels

<b>Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes</b>	<b>Agents de blanchiment oxygénés: ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</b>
---	--

Nom du produit: HYPROX® 350

--	--

<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<u>Agents de blanchiment oxygénés:</u> :
---	---

## 2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Agents de blanchiment oxygénés, Pour l'utilisation cosmétique

### Caractéristiques du produit

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

### Viscosité

<b>Viscosité, cinématique</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique</b>	Cette information n'est pas disponible.

### quantités utilisées

<b>Montant annuel par site</b>	Non applicable
<b>Part de tonnage régional utilisée localement</b>	0,2 en %

### Fréquence et durée d'utilisation

<b>avec collecte d'échantillon</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon</b>	négligeable

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	10
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	100

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

Nom du produit: HYPROX® 350

#### Mesures de management du risque (RMM)

#### Conditions et mesures relatifs aux stations d'épuration municipales

##### Taille des canalisations/des stations d'épuration communales (m<sup>3</sup>/d):

<b>Type:</b>	station d'épuration
<b>Capacité:</b>	2.000 m <sup>3</sup> /j
<b>Efficacité du traitement:</b>	station d'épuration
<b>Technique de traitement de la boue:</b>	négligeable
<b>Mesures pour limiter les émissions atmosphériques:</b>	négligeable
<b>Remarques</b>	Eau de rivière

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

proportion de la quantité utilisée qui peut être valorisée dans un centre de traitement des déchets externe:

Traitement approprié des déchets	Efficacité du traitement	Remarques
Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée.		

#### Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

aucune/aucun

#### autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

Cette information n'est pas disponible.

#### 2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'utilisateur pour: Agents de blanchiment oxygénés, Pour l'utilisation cosmétique

<b>Catégories de produits:</b>	PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
--------------------------------	---

#### Caractéristiques du produit

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable
<b>Application:</b>	négligeable

#### Quantités utilisées

Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Cette information n'est pas disponible.

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'utilisateur**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

négligeable

**3. Estimation d'exposition et référence à sa source**

**Environnement:**

**Agents de blanchiment oxygénés, Pour l'utilisation cosmétique:**

**ERC8b:**

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Eau douce	0,0037 mg/l	0,294	EUSES v2.1	aucune/aucun
eau de mer	0,000294 mg/l	0,023	EUSES v2.1	aucune/aucun
terre	0,000111 Poids humide mg / kg	0,06	EUSES v2.1	aucune/aucun
Station d'épuration	0,0095 mg/l	0,002	EUSES v2.1	aucune/aucun
Air	0,0000079 mg/m³	< 0,1	EUSES v2.1	aucune/aucun

**Santé:**

**Agents de blanchiment oxygénés, Pour l'utilisation cosmétique:**

aucune/aucun
--------------

Nom du produit: HYPROX® 350

#### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses processus et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition.

Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un processus défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

## Scénario d'exposition

### XIII.

#### Scénario d'exposition salarié

##### 1. Stérilisation d'appareils médicaux

###### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)  SU20: Services de santé
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	: Stérilisation d'appareils médicaux

<b>Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes</b>	<u>Stérilisation d'appareils médicaux:</u> ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
---	---

<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<u>Stérilisation d'appareils médicaux:</u> PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
---	---

##### 2.1. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Stérilisation d'appareils médicaux

Nom du produit: HYPROX® 350

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	< 1 %
---	-------

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

**Viscosité:**

<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

**Quantités utilisées**

<b>Quantité annuelle par site</b>	Non applicable
<b>Montant annuel par site</b>	Non applicable

**Fréquence et durée d'utilisation**

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

<b>Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau douce</b>	négligeable
<b>Facteur de dilution local dans l'eau de mer</b>	négligeable

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

<b>Autres conditions opératoires pertinentes</b>	négligeable
--	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

<b>Air</b>	L'exposition attendue est légère.
<b>Terre</b>	L'exposition attendue est légère.
<b>Eau</b>	Pas d'exposition à attendre
<b>Sédiment:</b>	L'exposition attendue est légère dans le sédiment.
<b>Remarques:</b>	négligeable

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

**Taille des canalisations/desstations d'épuration communales (m<sup>3</sup>/d):**

<b>Type:</b>	station d'épuration
<b>Capacité:</b>	négligeable
<b>Efficacité du traitement:</b>	négligeable
<b>Technique de traitement de la boue:</b>	négligeable
<b>Mesures pour limiter les émissions atmosphériques:</b>	négligeable
<b>Remarques:</b>	négligeable

**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

proportion de la quantité utilisée qui peut être valorisée dans un centre de traitement des déchets externe:

Traitement approprié des déchets	Efficacité du traitement	Remarques
Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Traiter comme déchets d'hôpitaux / médicaux.		

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:**  
 Stérilisation d'appareils médicaux

<b>Catégories de processus:</b>	PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	< 1 %
---	-------

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Nom du produit: HYPROX® 350**
**Quantités utilisées**

(empty)

**Fréquence et durée d'utilisation**

Cette information n'est pas disponible.

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	60 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur				

**Autres conditions opératoires pertinentes:** négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**
**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Cette information n'est pas disponible.

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

Nom du produit: HYPROX® 350

### 3. Détermination de l'exposition

**Environnement:**
**Stérilisation d'appareils médicaux:**

aucune/aucun

**Santé:**
**Stérilisation d'appareils médicaux:**
**PROC3:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à court terme - local	intérieur	1 mg/m <sup>3</sup>	0,33	Scénario Worst-Case.	aucune/aucun
Salarié - dermique			0		Pas d'exposition à attendre

### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario. Les paramètres échelonnable sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

## Scénario d'exposition

## XIV.

### Scénario d'exposition salarié

#### 1.Utilisation comme combustible

##### Liste des descripteurs d'utilisation

<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
-------------------------------	---

**Nom du produit: HYPROX® 350**

	SU0: Autres : Industrie aéronautique et spatiale
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC13: Carburants

<b>Nom du scénario environnemental contribuant et ERC annexes</b>	<u>Utilisation comme combustible:</u> ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
---	--

<b>Liste des noms des scénarios des salariés participants et correspondants PROCs</b>	<u>Utilisation comme combustible:</u> PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable  <u>Utilisation comme combustible:</u> PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
---	---

**2.1.Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour: Utilisation comme combustible**

--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 90 %
---	---

<b>État</b>	liquide
-------------	---------

**Viscosité:**

<b>Viscosité, cinématique:</b>	Cette information n'est pas disponible.
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Cette information n'est pas disponible.

**Quantités utilisées**

<b>Quantité annuelle par site</b>	Non applicable
<b>Montant annuel par site</b>	Non applicable

**Fréquence et durée d'utilisation**

<b>avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable
<b>Avec collecte d'échantillon:</b>	négligeable

Nom du produit: HYPROX® 350

**Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Débit de l'eau de surface de réception (m³/d):	négligeable
Facteur de dilution local dans l'eau douce	négligeable
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	négligeable

**Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement**

Autres conditions opératoires pertinentes	négligeable
---	-------------

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Contrôle de l'exposition de l'environnement).

**Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol**

Air	L'exposition attendue est légère.
Terre	L'exposition attendue est légère.
Eau	Une infiltration dans l'eau doit être évitée.
Sédiment:	L'exposition attendue est légère dans le sédiment.
Remarques:	négligeable

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission à l'extérieur du site:**

aucune/aucun

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

<b>Taille des canalisations/desstations d'épuration communales (m³/d):</b>	
<b>type:</b>	Non applicable
<b>Capacité:</b>	négligeable
<b>Efficacité du traitement:</b>	négligeable
<b>Technique de traitement de la boue:</b>	négligeable
<b>Mesures pour limiter les émissions atmosphériques:</b>	négligeable
<b>Remarques:</b>	négligeable

**Nom du produit:** HYPROX® 350**Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets**

proportion de la quantité utilisée qui peut être valorisée dans un centre de traitement des déchets externe:

Traitement approprié des déchets	Efficacité du traitement	Remarques
Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Traiter comme déchet industriel		

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Cette information n'est pas disponible.

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.2. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Utilisation comme combustible**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
---------------------------------	---

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 90 %
---	---

<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	> 4 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur ou extérieur				

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ventilation générale		

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**2.3. Scénarios d'exposition contribuants pour contrôler l'exposition du salarié pour:  
Utilisation comme combustible**

<b>Catégories de processus:</b>	PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
---------------------------------	--

**Propriétés du produit**

<b>Concentration de la substance dans le mélange:</b>	Englobe les concentrations jusqu'à 90 %
<b>État physique du produit:</b>	liquide
<b>Pression de la vapeur:</b>	101,3 kPa
<b>Température du processus:</b>	20 °C
<b>Remarques</b>	négligeable

**Quantités utilisées**

--

Nom du produit: HYPROX® 350

**Fréquence et durée d'utilisation**

	Durée de vie:	Fréquence d'utilisation:	Remarques
Durée de l'activité	15 min - 1 h		

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

de poids corporel:	70 kg
Volume respiratoire:	10 m <sup>3</sup> /8 heures

**Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

domaine d'utilisation	Taille de l'espace:	Temperature :	Taux de ventilation	Remarques
Utilisation en intérieur ou extérieur				

Autres conditions opératoires pertinentes: négligeable

**Mesures de management du risque (RMM)**

**Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets**

Voir chapitre 7 de la fiche de données de sécurité

**Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	intérieur, Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)	90 %	

Nom du produit: HYPROX® 350

**Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Ne manipuler le produit que par un personnel formé.	
	Cutané	On part du principe de la mise en Oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.	

**Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé**

Application	Voie d'exposition	Mesures de protection	Efficacité	Remarques
Utilisations industrielles:	inhalation	Équipement de protection individuel, voir section 8.		
	Cutané	Porter des gants appropriés.		
:		Utilisation en extérieur, [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.	90 %	

**autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH**

Cette information n'est pas disponible.

**3. Détermination de l'exposition**
**Environnement:**
**Utilisation comme combustible:**
**ERC8e:**

Compartiment	Concentration prévisionnelle dans l'environnement (PEC)	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Tous		0		L'évaluation de l'exposition de l'environnement pour ce scénario n'est pas pertinente.

**Nom du produit: HYPROX® 350**
**Santé:**
**Utilisation comme combustible:**
**PROC1:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,014 mg/m³	0,01	ECETOC TRA v2.0 travailleur	> 4 heures
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,01 mg/m³	0,007	ECETOC TRA v2.0 travailleur	> 4 heures
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

**Utilisation comme combustible:**
**PROC8b:**

Voie d'exposition	Condition spécifique	Degré d'exposition	Ratio de caractérisation des risques (RCR)	Méthode	Remarques
Salarié - par inhalation, à long terme - local	intérieur	0,148 mg/m³	0,01	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Aspiration locale 90% (LEV 90%) 15 minutes - 1 heure
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,992 mg/m³	0,71	ECETOC TRA v2.0 travailleur	15 minutes - 1 heure
Salarié - par inhalation, à long terme - local	extérieur	0,099 mg/m³	0,07	ECETOC TRA v2.0 travailleur	Équipement de protection des voies respiratoires 90% (PRE 90%) 15 minutes - 1 heure
Salarié - dermique, à court terme - local			0	Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques.

---

**Nom du produit: HYPROX® 350**

---

**4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition**

Information sur le scaling: <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach> Les outils génériques d'évaluation ciblée des risques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH: <http://www.ecetoc.org/tra> Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : [http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du\\_nutshell\\_guidance\\_en.pdf](http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf) Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies : Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition.

Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.